

**ASSOCIATION  
DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ  
DE LIÈGE**

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

**BULLETIN TRIMESTRIEL**



**LIÈGE  
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE, S. A.**

**4, PLACE SAINT-MICHEL, 4**

**1958**

28937

## L'Association des Amis de l'Université de Liège

---

« Les Amis de l'Université de Liège » sont groupés en une Association sans but lucratif, qui fut fondée le 13 mars 1929. Elle a pour objet, en dehors de toutes confessions religieuses et opinions politiques, « de contribuer à la prospérité et au renom scientifique de l'Université de Liège ». Elle agit « en vue d'assurer, par tous moyens appropriés, le développement le plus complet de l'enseignement et de la mission sociale de l'Université de Liège ».

L'Association fait le service de son bulletin trimestriel à tous ses membres. Elle comprend des membres effectifs dont la cotisation annuelle est fixée à 100 fr. au moins, des jeunes membres (membres adhérents) dont la cotisation annuelle est fixée à 50 fr. au moins, des membres protecteurs dont la cotisation annuelle est fixée à 1000 fr. au moins. Le Bulletin publie chaque année la liste de ceux dont la cotisation s'élève à 500 fr. au moins. Les cotisations peuvent être versées au C. Ch. P. n° 1507.13 de l'« Association des Amis de l'Université de Liège », Place du Vingt-  
Août, 7, à Liège.

### *Conseil d'Administration :*

*Président :* M. A. DEWANDRE, Ingénieur A. I. Lg.

*Vice-Présidents :* MM. L. GRAULICH, Recteur honoraire de l'Université, et J. LECLERQ Gouverneur honoraire de la Province de Liège.

*Secrétaires :* MM. R. CLÉMENS, Professeur à la Faculté de Droit et J. DEMBOUR, Chargé de cours à la Faculté de Droit.

*Trésorier :* M. A. BUTTGENBACH, Professeur à la Faculté de Droit.

*Membres :* MM. L. CAMU, Président de la Banque de Bruxelles, Chargé de cours à la Faculté de Droit; P. CLERDENT, Gouverneur de la Province de Liège; M. DEHALU, Administrateur-Inspecteur honoraire de l'Université de Liège; J. DELCHEVALERIE, Chef du Cabinet de M. le Recteur; N. DESSARD, Administrateur-Délégué des Charbonnages de Wérister; F. GRAINDORGE, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; G. GUEBEN, Professeur à la Faculté des Sciences; P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; P. LALOUX, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'Administration de la Société royale Asturienne des Mines; R. LALOUX, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; A. LEROUX, Directeur Général de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly; J. MERLOT, Ministre d'Etat; J. NAGELMACKERS, banquier à Liège; A. NEEF DE SAINVAL, Président du Comité permanent de la S. A. Cockerill-Ougrée; J. ROSKAM, Professeur à la Faculté de Médecine; A. SEVERYNS, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; le Président de l'Association Générale des Etudiants.

*Commissaires :* MM. P. FRAIPONT, Professeur à l'Université et M. LEGRAYE, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées.

---

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

---

---

*Secrétariat* : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE  
C.C.P. N° 1507.13

---

---

## ÉDITORIAL

---

*La loi du 28 avril 1953 a cinq ans.*

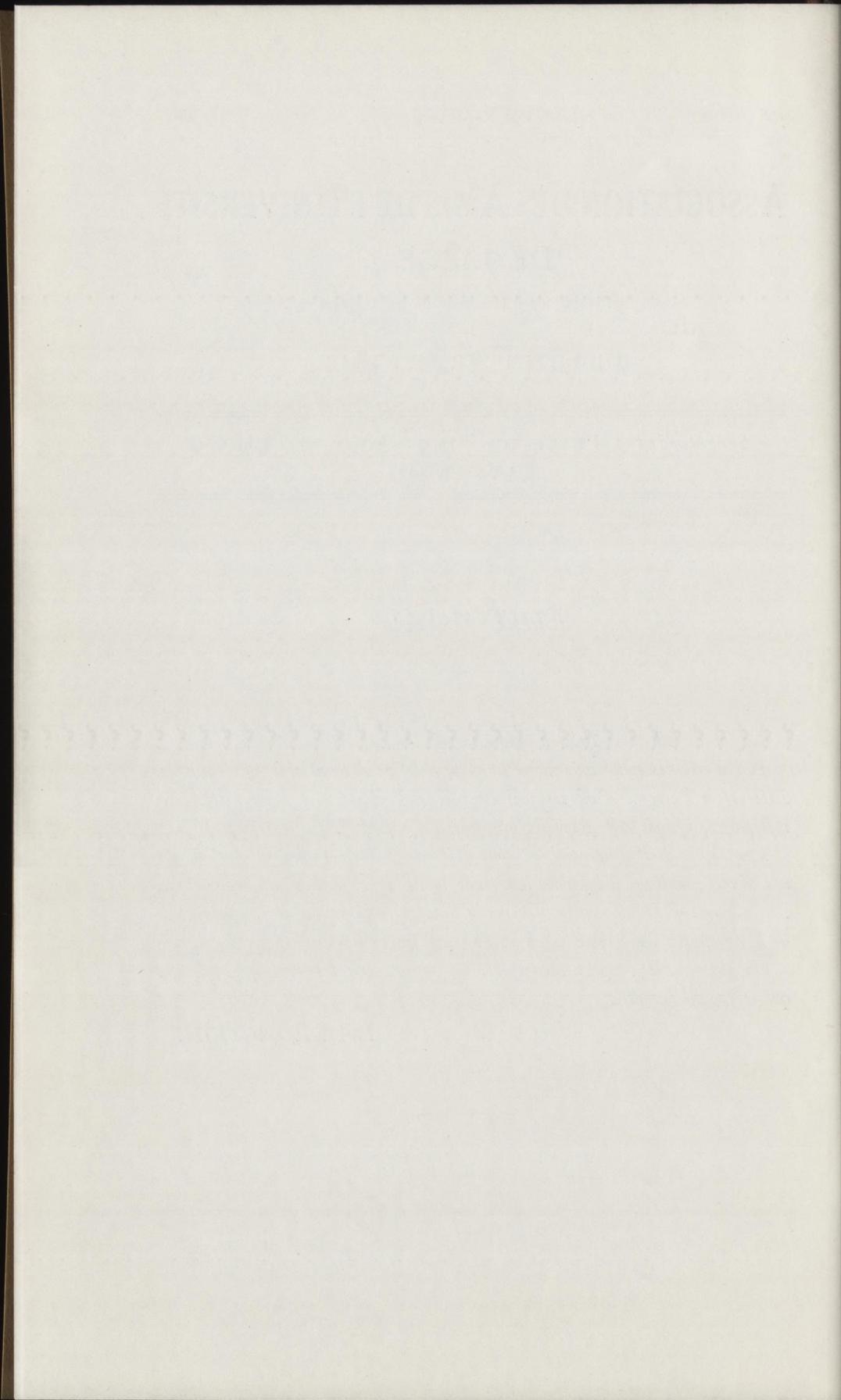
*Elle a créé des conditions nouvelles pour l'action des autorités académiques. Elle est à l'origine d'un mouvement ascensionnel de notre Université. Elle restera une grande date dans l'histoire de l'Université.*

*Les Amis de l'Université ont souhaité que cet anniversaire fut fêté. Dans une séance publique d'information tenue le 27 mars à la Salle académique, M. le Recteur Dubuisson a bien voulu dresser le bilan du développement de « l'Université de Liège sous le régime de la loi du 28 avril 1953 ».*

*On jugera des progrès accomplis. On apprendra les problèmes majeurs qui se posent encore...*

LA RÉDACTION.

---



# L'Université de Liège sous le régime de la loi du 28 avril 1953

---

## BILAN ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Bien des questions nous viennent à l'esprit au sujet des modifications apportées, dans l'organisation et le fonctionnement des Universités de l'Etat, par la loi du 28 avril 1953, dont notre collègue M. le Ministre P. Harmel a été l'initiateur. Et je suis très reconnaissant aux « Amis de l'Université », et en particulier à leur Président, M. Dewandre, de m'avoir donné l'occasion de les évoquer devant les membres de cette Association.

La loi du 28 avril 1953 a modifié profondément le régime des Universités de l'Etat. Sous « l'ancien régime » (je veux dire sous le régime de la loi du 15 juillet 1849, qui est restée en vigueur jusqu'en octobre 1953), la situation était la suivante :

Les pouvoirs d'administration des Universités de l'Etat étaient concentrés entre les mains du Ministre de l'Instruction publique. Chaque affaire de quelque importance devait être réglée par lui; les affaires mineures ne pouvaient l'être qu'en son nom.

Sur le plan local, deux autorités bien distinctes étaient en place :

le *Recteur*, d'une part, nommé par le Roi parmi trois professeurs élus par le Conseil académique, qui avait comme attributions exclusives la direction des questions académiques et la présidence de la Commission Administrative du Patrimoine;

l'*Administrateur-Inspecteur*, d'autre part, représentant local du Ministre, qui agissait au nom de celui-ci et exerçait des fonctions d'administration et des fonctions d'inspection.

Ce régime présentait, à côté de bien d'autres, trois graves inconvénients :

- a) la concentration excessive de toutes les affaires universitaires au Département de l'Instruction publique;
- b) l'impossibilité pour le corps académique d'intervenir dans la gestion de l'Université;

- c) la scission radicale entre les pouvoirs en matières académiques et les pouvoirs en matières administratives.

Comme le dit l'exposé des motifs de la loi du 28 avril 1953, ces méthodes de gestion « s'avéraient de moins en moins adaptées à l'évolution rapide qui a caractérisé la recherche scientifique ». Le rôle du Recteur et de l'Administrateur-Inspecteur devenait ainsi de plus en plus difficile, et je voudrais ici rendre particulièrement hommage à ceux de mes collègues qui se sont succédé dans ces fonctions et qui ont permis à l'Université de vivre, malgré ces conditions difficiles.

La réforme intervenue en 1953 a précisément visé à corriger les défauts du régime de 1849; elle repose sur les trois idées suivantes :

- il convient de *décentraliser* au maximum les pouvoirs de gestion des Universités de Liège et de Gand, tout en maintenant leur caractère d'établissements de l'Etat;
- il convient de confier, aux mains d'*une seule autorité locale*, l'ensemble des pouvoirs ainsi décentralisés, tant en ce qui concerne les questions académiques que les questions administratives;
- il convient enfin que l'*Université elle-même*, par l'intermédiaire de ses propres mandataires, participe à sa propre gestion.

Ces trois idées se sont traduites dans la loi de la manière suivante : la fonction d'administrateur-inspecteur a été supprimée; l'on a institué un Conseil d'Administration et on lui a conféré des pouvoirs étendus de décision ou de proposition.

Le Conseil d'Administration est une émanation de l'Université elle-même, puisque ses membres ont tous reçu l'approbation d'au moins les deux tiers des membres soit du Conseil académique, soit des Conseils de Faculté; il est présidé par le Recteur, qui conserve, par ailleurs, la présidence du Conseil académique et de la Commission administrative du Patrimoine; il agit, dans la limite de ses attributions, non plus au nom du Ministre, comme l'Administrateur-Inspecteur, mais au nom de l'Université elle-même.

A côté du Recteur, la loi a placé un Vice-Président du Conseil d'Administration pour l'aider dans l'exécution des tâches d'administration journalière et dans l'exécution des décisions du Conseil d'Administration.

Enfin, l'autorité centrale est représentée à l'Université par un Commissaire du Gouvernement qui a pouvoir de s'opposer provisoirement à toute mesure qu'il juge contraire aux lois et règlements. Ce système de contrôle est conçu d'une manière extrêmement souple et constructive.

Telle est, dans ce qu'elle a d'essentiel, la réforme apportée par la loi du 28 avril 1953.

Quels ont été les fruits de cette réforme ?

Dans le cadre de cet exposé, il m'est impossible de dresser un bilan complet et détaillé de ce qui doit être porté à l'actif ou au passif du nouveau régime. Je ne traiterai donc que de quelques problèmes essentiels.

A la base d'une bonne organisation de l'Université, — qu'il s'agisse d'amélioration des méthodes d'enseignement ou d'efficacité des recherches, — on trouve, sous-jacente, la conjonction des trois facteurs fondamentaux suivants : *crédits de fonctionnement* suffisants, *personnel* de qualité en nombre adéquat, *locaux* appropriés aux besoins. L'effort essentiel du Conseil, depuis 1953, a précisément eu pour objet d'apporter des améliorations dans ces trois domaines.

### I. — Les crédits de fonctionnement

Chaque année, le législateur détermine le budget mis à la disposition de notre Université. Deux postes de ce budget sont capitaux; en langage administratif, on les appelle l'article 10 et l'article 18. Ce sont eux qui nous permettent de faire fonctionner les services universitaires et d'acquérir pour eux le matériel didactique et scientifique.

Quand le Conseil d'Administration, au début de l'année 1954, a dû s'occuper, pour la première fois, de la répartition des crédits entre les services, il a dû constater que le « gâteau » constitué par les crédits des articles 10 et 18 était singulièrement maigre : une bonne vingtaine de millions. Les services universitaires eurent, cette année-là, juste de quoi ne pas mourir de faim.

Une telle situation ne pouvait durer longtemps, sous peine de paralyser progressivement la vie même de nos laboratoires, de nos séminaires et de nos bibliothèques. Le Conseil d'Administration entreprit aussitôt une action en vue d'éclairer les pouvoirs publics sur les conséquences de la situation faite à l'Université de Liège et d'obtenir un redressement rapide. Je me plais ici à souligner la compréhension dont a fait preuve le Gouvernement actuel à l'endroit des besoins de notre Maison et de la confiance que M. le Ministre de l'Instruction publique a témoignée au Conseil d'Administration en ce domaine, comme en beaucoup d'autres d'ailleurs.

Après quatre années d'efforts, les crédits de fonctionnement sont aujourd'hui doublés par rapport à ce qu'ils étaient en 1954. Le but est-il ainsi atteint ? Partiellement, en ce sens que l'Université, avec les ressources qui sont actuellement mises à sa disposition, peut vivre; mais nos moyens financiers sont loin d'être à la mesure de l'expansion nécessaire de nos différents services. L'effort doit donc être inlassablement poursuivi. Il le sera. De nouvelles perspectives se dessinent d'ailleurs déjà à l'horizon.

## II. — Le cadre du personnel scientifique, administratif et technique

Le deuxième fondement de la prospérité de notre Maison est une extension des cadres de notre personnel scientifique, technique et administratif et une amélioration de la situation matérielle de ces collaborateurs.

Qu'il faille augmenter le nombre de collaborateurs, comment en douter si l'on songe à l'accroissement continu du nombre de nos étudiants et aussi aux progrès prodigieux enregistrés ces dernières années dans les différents domaines des sciences pures et appliquées ? Je ne m'arrêterai pas à en faire la démonstration. Je me bornerai à citer un exemple.

Dans certaines sections d'études, en candidature, on rencontre des populations d'étudiants de l'ordre de 400 à 500. Le professeur est appelé non seulement à donner à ces étudiants un enseignement théorique, mais encore à organiser pour eux des enseignements pratiques. Il dispose, pour ce faire, de quelques collaborateurs, dont le nombre excède rarement cinq. Réussir, avec un personnel aussi réduit (un collaborateur pour 80 ou 100 étudiants), à initier des jeunes gens aux principes de base des disciplines fondamentales, à leur montrer les méthodes d'approche de ces sciences, à apprendre à chacun d'eux à travailler, est, je le dis tout net, impossible. Les résultats des examens sont là pour en témoigner : la plupart des étudiants ainsi formés n'ont acquis, en fin d'année, que des connaissances livresques, inassimilées. Ils ont manqué de ce qui est la forme véritable de l'enseignement proprement universitaire : le contact direct avec un maître. Celui-ci, en effet, a disparu en même temps que s'accroissait le nombre des étudiants.

Mais tournons-nous de l'autre côté de la barrière : quel temps reste-t-il encore à ce professeur surchargé de cours, à ses collaborateurs scientifiques surchargés de travaux pratiques, — et sur qui pèse, de surcroît, la charge de suppléer au manque de personnel administratif et technique, — pour s'adonner aux travaux scientifiques ?

Le problème, on le voit, est capital, puisqu'il met en cause à la fois la formation de nos élèves et le rendement de nos savants. Il est aussi d'une ampleur singulière, et je veux en donner la preuve aussitôt.

Il résulte d'une enquête menée tout récemment dans notre Université que, dans l'état actuel des choses, c'est-à-dire sans qu'il soit procédé à aucune nouvelle réforme des méthodes d'enseignement impliquant le recours à du personnel supplémentaire, sans non plus que des locaux plus appropriés soient mis à notre disposition, il est demandé, par les divers services de l'Université, en plus du personnel existant, 280 collaborateurs scientifiques et 274 collaborateurs

techniques et administratifs. Comparé au cadre *actuel* de notre personnel, cela revient à dire que, dans l'ensemble, le nombre de collaborateurs scientifiques devrait être doublé, celui des collaborateurs techniques et administratifs augmenté de 65 %.

Où en sommes-nous, dans ce domaine ? Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1953 jusqu'à ce jour, ont été créés à l'Université de Liège, 27 postes scientifiques, 7 postes administratifs et 25 postes techniques. À ceci viennent s'ajouter un certain nombre d'emplois créés récemment par notre Patrimoine (25 emplois scientifiques et 27 emplois administratifs et techniques), grâce à un premier subsidé accordé par le Gouvernement sur les recettes de l'impôt conjoncturel créé par la loi du 12 mars 1957. Au total, en quatre ans, 52 emplois scientifiques et 50 emplois administratifs et techniques.

C'est un résultat appréciable, si l'on s'en réfère à la longue période de pauvreté que nous avons connue. Mais, c'est encore très insuffisant et des efforts doivent être inlassablement poursuivis. Je crois pouvoir dire que des perspectives encourageantes peuvent être envisagées dans un avenir prochain.

\* \* \*

Mais ce n'est pas seulement sur le terrain du *nombre* de nos collaborateurs que nous devons porter nos efforts. Bien d'autres problèmes sont à résoudre pour permettre à notre Maison de disposer des collaborateurs *de choix* qui lui sont indispensables pour remplir son rôle. Je ne m'arrêterai ici que sur deux de ces problèmes.

L'un concerne le *personnel technique et administratif*. On ne soulignera jamais trop les services que rendent à l'Université ces collaborateurs, et on ne veillera jamais assez à les recruter d'une manière adéquate, et à leur assurer un standing de vie décent.

Il se fait, malheureusement, que la situation de ce côté est peu brillante, et que nous n'avons fait que peu de progrès depuis 1953. C'est que la loi du 28 avril 1953 n'a pas encore, dans ce domaine, reçu un commencement d'application, et que nous vivons toujours selon le mode ancien de recrutement du personnel administratif et technique.

Le loi du 28 avril 1953 prévoit, en effet, que le Roi fixe le statut et les traitements du personnel scientifique et du personnel administratif et technique. Dès le 31 octobre 1953, le Roi a effectivement pris un arrêté fixant le statut du personnel scientifique, mais nous attendons toujours le statut de notre personnel administratif et technique. Je ne mets en cause ici personne, parce que je suis convaincu que tous ceux qui ont eu à s'occuper du statut ont voulu bien faire. Mais la machine administrative est d'une lourdeur telle que les meilleures intentions sont annihilées, et toutes réalisations effectives inhibées du moment qu'elles sortent des voies traditionnelles.

Aux dernières nouvelles, ce statut du personnel administratif nous est annoncé comme imminent. Mais, entretemps, quatre ans et demi se sont passés, pendant lesquels nous avons dû piétiner. On imagine aisément le préjudice qui a été causé à nos collaborateurs techniques et administratifs qui attendent vainement les améliorations de situation auxquelles ils peuvent prétendre. Ce long retard a été également préjudiciable aux services universitaires, puisque le Conseil d'Administration n'a pu mettre à leur disposition, dans de bonnes conditions, le personnel dont ils ont le plus urgent besoin.

\* \* \*

Le second problème concerne à la fois le personnel enseignant et le personnel scientifique.

Après quelques mois d'expériences seulement, — mais son sentiment n'a fait que s'affermir au fil du temps, — le Conseil d'Administration a eu l'attention attirée sur les deux points suivants :

Tout d'abord, nombre de nos collègues sont véritablement surchargés de cours. Cherchant à un certain moment, et très légitimement, à alléger leurs tâches d'enseignement pour se consacrer davantage aux recherches scientifiques, ils se voient contraints de demander une décharge partielle de leurs enseignements. Cette décharge entraîne presque toujours un doublement de la chaire et la nomination d'un titulaire supplémentaire. Il en va souvent de même à l'occasion d'un décès ou de l'admission à l'éméritat d'un professeur. Et l'on assiste ainsi à un morcellement progressif des grandes chaires universitaires. Cette tendance présente des dangers certains, tant du point de vue de la surcharge des programmes que de celui de l'organisation universitaire en général : le Conseil d'Administration a estimé nécessaire de tenter d'y porter remède.

Il a voulu, en même temps, résoudre un second problème. Il y a quelque trente ans, le nombre de collaborateurs scientifiques d'une Université était relativement peu important et par conséquent, l'accès aux chaires universitaires constituait un espoir sérieux pour la plupart d'entre eux. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le nombre d'assistants, chefs de travaux, agrégés, chercheurs mandatés par nos grandes Fondations, s'est accru et — nous l'avons dit plus haut — doit s'accroître encore. On comprend, dès lors, l'angoisse qui étirent bon nombre d'entre eux quant aux perspectives de leur avenir à l'Université.

Tels sont ces deux problèmes. Le Conseil d'Administration a passé de nombreux mois à les étudier sous tous leurs aspects et en les prenant par le haut; il est parvenu à une solution qui paraît très constructive.

Le 27 novembre dernier, il adressait à M. le Ministre de l'Instruction publique une proposition de modifications à la loi du 28 avril 1953, tendant à instituer une catégorie nouvelle dans le corps enseignant : la catégorie des *chargés de cours associés* et des *professeurs associés*.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit de permettre à un certain nombre de nos meilleurs collaborateurs scientifiques d'entrer dans le corps enseignant sans être, pour autant, *titulaires* d'un enseignement déterminé.

Les chargés de cours associés et les professeurs associés seraient adjoints à un ou plusieurs titulaires de cours; ils participeraient à ce titre à la vie et aux activités de ce ou de ces services; mais ils pourraient, en outre, être investis par le Conseil d'Administration de mandats temporaires et renouvelables, de faire certains enseignements en lieu et place des titulaires, mais sous la direction et la responsabilité de ceux-ci.

D'autre part, leur statut leur réserverait un domaine d'activités propres, celui de leurs recherches personnelles, où ils jouiraient d'une autonomie complète de conception et d'organisation et qui leur permettrait de disposer de laboratoires personnels. Nommés à titre définitif, avec un standing matériel voisin de celui des chargés de cours et professeurs ordinaires, introduits dans les Conseils de Faculté sur un pied analogue aux chargés de cours, nos meilleurs collaborateurs scientifiques pourront entrevoir une carrière honorable et autonome, même s'ils ne sont pas titulaires d'enseignements. Ils pourront rendre des services importants à l'Université.

De ce fait, maints professeurs pourront compter, pour assumer une partie de leurs charges d'enseignements, sur ces chargés de cours et professeurs associés; ils pourront, en outre, bénéficier de conditions de suppléance considérablement accrues.

Telle est l'économie générale du projet adressé par le Conseil d'Administration à M. le Ministre de l'Instruction publique. Nous avons le sentiment que l'on peut attendre de cette réforme, à la fois un allègement des tâches d'enseignement des professeurs, et donc une amélioration du rendement de leurs recherches, et d'autre part un encouragement et une garantie supplémentaire pour les éléments doués pour la carrière scientifique et dont les perspectives d'avenir se trouvaient, jusqu'ici, dangereusement limitées.

Enfin, il reste encore, en ce qui concerne nos collaborateurs, à résoudre le problème important des traitements. Nous avons fait, dans ce domaine, des propositions au Département. Il est essentiel que nous soyons entendus : la différence entre les traitements des collaborateurs de nos Universités et de l'Industrie est devenue telle que si un réajustement n'était pas effectué de toute urgence, tout le problème du recrutement pourrait être compromis.

### III. — Les bâtiments universitaires

Sait-on que, depuis 1890, à l'exception des Instituts du Val-Benoît, il n'y a plus eu aucun bâtiment nouveau mis à la disposition de l'Université de Liège ?

Chacun sait cependant que de 1890 à 1958, la population estudiantine est passée de 1500 à 4400. Nul n'ignore non plus que le progrès des sciences a eu pour conséquence la mise en œuvre d'un appareillage technique de plus en plus complexe et de plus en plus volumineux, qui ne peut plus trouver place dans nos laboratoires démodés. A chaque moment, des initiatives susceptibles de développer les activités de nos services sont freinées parce que nous n'avons pas de locaux.

Que l'on se promène une journée dans nos Instituts : presque partout la situation est lamentable : auditoires trop petits, salles de travaux pratiques en nombre insuffisant, dispersion d'un même service dans plusieurs Instituts, dispersion des locaux d'enseignement aux quatre coins de la Ville, vétusté et souvent insalubrité de certains laboratoires, etc...

Je n'hésite pas à dire et à répéter, sans cesse, comme l'avaient fait mes prédécesseurs, que le problème des bâtiments est le plus angoissant pour notre *Alma Mater*.

Mais est-il besoin de décrire davantage notre situation ? Chacun de ceux qui connaissent notre Maison et qui l'aiment sait que, si des mesures ne sont pas prises rapidement pour remédier à cette situation, l'Université de Liège périra d'étouffement.

Et pourtant, comme le rythme de nos constructions est lent et comme les moyens mis en œuvre sont disproportionnés à l'ampleur de nos besoins !!

Sans doute, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1954, des crédits relativement importants ont été mis à notre disposition par le Fonds des Constructions Scolaires créé par la loi du 22 juin 1953 ; mais leur utilisation a été fortement freinée, à cause de la carence des méthodes d'étude et d'exécution.

La loi du 28 avril 1953, — et c'est sans doute sa lacune la plus grave, — n'a pas donné en effet au Conseil d'Administration, en ce qui concerne les constructions, des pouvoirs analogues à ceux qu'elle lui a confiés par exemple en matière de crédits ou de personnel. L'Université continue à dépendre, comme toutes les institutions d'Etat, du Département des Travaux publics pour tout ce qui touche les travaux de construction, d'aménagement et d'entretien de ses bâtiments.

Ici encore, je ne critiquerai pas les hommes ; je me plains, au contraire, à reconnaître la bonne volonté de nombreux fonctionnaires du Département des Travaux publics. Mais j'affirme que les institutions sont inadéquates à leur objet. L'expérience prouve que la procédure administrative en vigueur au Département des Travaux publics est vraiment trop compliquée, et je pourrais donner de nombreux exemples de gaspillages de temps et d'argent qu'elle entraîne. En outre le personnel et les moyens techniques dont dispose ce Département

sont insuffisants pour réaliser, en même temps que tous les autres travaux qui leur incombent, un programme aussi vaste et aussi spécial que le nôtre.

Il est impossible d'apercevoir, d'un bureau de Bruxelles, fut-il renseigné par un Service en province, l'étendue et la complexité de nos problèmes; il est surtout impossible, dans une administration qui a tant d'autres choses à faire, de s'enthousiasmer pour un programme de sauvegarde d'une Université et de prendre les mesures qui s'imposent, quels qu'en soient les risques. Le résultat est que notre programme de constructions avance à un rythme administratif, alors qu'il devrait être réalisé à une allure industrielle.

Avons-nous cependant perdu complètement quatre ans et demi de plus ? Je suis certain que non. Trois choses très importantes ont tout de même été réalisées.

Conscient de ce que rien ne se ferait sans une vue claire de l'ensemble des réalisations à effectuer, le Conseil d'Administration a d'abord établi un *programme ferme de constructions*. Désormais, l'Université *sait* ce dont elle a besoin; elle sait où les nouvelles constructions devront surgir, et elle a pu établir un ordre de priorité dans les réalisations. Je vous dirai de suite que notre programme nécessite, pour les dix années à venir, des investissements de l'ordre de 2,5 milliards. Une évaluation faite récemment par une Commission interuniversitaire indique que cette somme dépasse les besoins réels des trois autres Universités réunies. C'est dire que le problème des bâtiments à Liège est une question fondamentale.

Ne pouvant, faute de projets mis au point par les Travaux publics, espérer l'exécution de ces travaux, le Conseil d'Administration a décidé d'utiliser une partie importante des crédits dont nous disposons au Fonds des Constructions scolaires, à des acquisitions de terrains qui nous permettront, le moment venu, d'installer, aux endroits les plus appropriés, nos nouveaux Instituts. C'est ainsi que, depuis octobre 1953, ont été acquis déjà pour 20 millions de francs de terrains pour l'extension de la Faculté de Médecine au boulevard de la Constitution, pour 46 millions de francs de terrains et d'immeubles au Val-Benoît pour l'extension des Facultés des Sciences et des Sciences appliquées, pour 4.300.000 francs de terrains au boulevard d'Avroy pour l'édification de homes pour étudiants. En outre, de nombreuses autres acquisitions sont actuellement en cours. Elles seront encore réalisées cette année et atteindront une dépense supplémentaire de l'ordre de 100 millions. Cela fera un total de 175.000.000 francs consacré à l'acquisition de terrains.

Nous avons encore forgé un outil de réalisation à l'Université même. Je me souviens du sentiment d'accablement que nous avons ressenti lorsque, confrontés pour la première fois avec ce vaste pro-

blème de nos bâtiments, nous avons dû constater que nous ne disposions de rien pour l'étudier : pas un homme, pas un plan. Comment arriver, dans ces conditions, simplement à indiquer clairement aux Travaux publics ce qu'il était indispensable de faire ?

Des mesures furent rapidement prises; dès 1954, à nos risques et périls, nous nous sommes assurés le concours d'un architecte, puis de plusieurs, assistés de dessinateurs. Nous organisons aujourd'hui un véritable *Service d'études techniques*, où une équipe d'hommes travaille avec enthousiasme sous la direction du Professeur Louis. Nous sommes à même, en mars 1958, non seulement d'indiquer avec précision aux Travaux publics ce que nous voulons, mais d'étudier, pour eux, et de mettre au point, les projets de constructions eux-mêmes.

Parallèlement, le Conseil d'Administration a institué une Commission des Bâtiments chargée de l'éclairer sur tous les problèmes relatifs aux constructions universitaires.

Ainsi équipés, nous sommes prêts à passer au stade des réalisations; nous réaliserons si les deux conditions suivantes sont remplies, et elles le seront :

1) J'ai dit tantôt qu'aucun problème financier ne s'était posé pour nos constructions depuis 1953, puisque nous disposons jusque fin 1958 des crédits du Fonds des Constructions scolaires et universitaires. Ce fonds vient à expiration en décembre prochain. Dès le printemps 1957, notre Conseil d'Administration fit au Gouvernement des propositions de création d'un nouveau Fonds, consacré non plus à la fois à toutes les constructions scolaires et universitaires, mais distinct pour ces deux catégories d'institutions.

Nous avons été suivis. M. le Ministre de l'Instruction publique a déposé sur le Bureau des Chambres un projet de Fonds des Constructions de l'Enseignement supérieur, distinct désormais du Fonds des Constructions scolaires et parascolaires de l'Etat. Le nouveau Fonds de l'Enseignement supérieur, d'une durée indéfinie, prévoit une dotation annuelle d'au moins 200 millions de francs. Ce projet sera très vraisemblablement voté dans quelques jours. Il pourra assurer, pour l'avenir, le financement de notre programme immobilier.

2) Mais, maintenant que notre programme d'acquisition est en grande partie terminé, il s'agit d'utiliser ce Fonds pour construire des bâtiments nouveaux. Ici, la seule solution valable consiste à modifier la loi du 28 avril 1953, en accordant aux Universités de l'Etat les droits et prérogatives du maître de l'ouvrage de leurs bâtiments.

Qu'est-ce que la maîtrise de l'ouvrage ? C'est le droit pour l'Université, dans le cadre des crédits budgétaires ainsi que dans la limite des lois et règlements, de pouvoir choisir l'architecte et l'entrepreneur, de conclure avec eux les contrats appropriés et leur donner les direc-

tives sur la manière dont les travaux doivent être exécutés, de surveiller l'exécution de ces travaux et, à la fin de ceux-ci, de les réceptionner. C'est, en définitive, le transfert du Département des Travaux publics à l'Université elle-même, de la charge de veiller à nos bâtiments et d'édifier nos nouveaux Instituts.

Nous devons, pour obtenir la maîtrise de l'ouvrage, prouver qu'il se justifie de faire, au profit des Universités de l'Etat, une dérogation analogue à celle qui a été faite en faveur du Département de la Défense Nationale, au principe de la centralisation au Département des Travaux publics des prérogatives sur les bâtiments de l'Etat.

Cette preuve n'est pas difficile à faire :

Notre programme de constructions est ample (2,5 milliards en dix ans, je le répète) et, d'autre part, d'un caractère très spécialisé (on ne construit pas des laboratoires comme une école) : sur le plan économique, il se justifie donc d'équiper, sur place, un service destiné à réaliser ou à faire réaliser un tel programme.

Pour diriger ce Service, nous avons, dans notre Maison, des compétences certaines en matière de constructions, des compétences que nul ne peut désavouer sans désavouer ses maîtres. C'est grâce à eux que nous pourrons demain, selon les caractéristiques spécifiques et l'ampleur des bâtiments à construire, nous assurer, dans chaque cas, le concours des spécialistes les plus compétents.

Mesdames, Messieurs, la bataille pour les bâtiments est une bataille de tous les jours, et de tous les instants. Une Commission interuniversitaire a, il y a quelques jours, demandé, à l'unanimité, au Gouvernement que la maîtrise de l'ouvrage soit accordée aux Universités de l'Etat. Aucun Gouvernement ne pourra refuser cette recommandation.

\* \* \*

Crédits, personnel, bâtiments, ces trois thèmes fondamentaux ont été incessamment développés au cours des quatre dernières années; ils ont nécessité, pour être exploités, une véritable débauche d'énergie et d'efforts; et que de déceptions avant la joie d'une première victoire ! Il est, par contre, un domaine où les victoires ont été faciles et forgées dans l'enthousiasme : il s'agit du domaine d'action réservé au *Patrimoine de l'Université de Liège*.

Je suis, personnellement, convaincu qu'un des bienfaits les plus certains de la loi du 28 avril 1953 a été de permettre à un même homme, le Recteur, d'exercer à la fois la présidence du Conseil d'Administration et celle de la Commission administrative du Patrimoine. Il en est résulté pour ces deux institutions une vue unique et très précise des besoins réels de l'Université et de la manière la plus appropriée dont chacun de ces Conseils pouvait, pour sa part,

y faire face. J'ai eu ainsi la joie de voir s'instituer entre le Conseil d'Administration et la Commission administrative une étroite collaboration qui a permis, en définitive, de créer des conditions exceptionnellement efficaces.

La politique du Patrimoine, au cours de ces dernières années, a été de « valoriser » et d'amplifier ses revenus, de manière à concentrer ses interventions dans des domaines où l'Etat ne peut intervenir et que notre Maison a cependant des intérêts majeurs à exploiter. Grâce précisément aux rapports étroits qu'il a entretenus avec le Conseil d'Administration, le Patrimoine a pu se libérer des charges qui incombent incontestablement à l'Etat. D'autre part, il a reçu une aide extrêmement précieuse de la part du mécénat. Depuis mon accession au Rectorat, les dons de mécénat ont atteint un nombre respectable de millions, et je me plais ici à souligner la compréhension que j'ai partout rencontrée dans les milieux d'affaires au sujet des besoins de l'Université.

L'avenir du Patrimoine s'annonce plus brillant encore, puisqu'une loi très récente vient de lui attribuer le produit des droits d'inscription que versent les étudiants au moment de leur entrée à l'Université et au moment de leurs examens, ce qui lui assurera un revenu annuel supplémentaire de plus de six millions. Enfin, la Commission administrative du Patrimoine est en train de négocier le rachat par l'Etat des terrains qui lui appartiennent au Val-Benoît, ce qui accroîtra encore ses revenus.

J'aurais aimé vous entretenir longuement de ce que le Patrimoine a déjà fait, à l'aide de ses revenus ainsi valorisés, mais je dois me limiter et ne puis que vous faire une sèche énumération : le Patrimoine institue, chaque année, des colloques scientifiques d'un haut standing, réunissant à Liège des savants de réputation internationale; il a contribué puissamment à la création d'un Service des Etudiants, comprenant à l'heure actuelle un Secrétariat général, un Service psychologique, un Service d'Information (d'ailleurs créé par les Amis de l'Université) et dont, un peu plus chaque jour, nous mesurons l'utilité.

Il intervient financièrement pour aider les *cercles interfacultaires d'étudiants* à se développer, et, d'une manière plus générale, pour soutenir les activités culturelles et sportives des étudiants. Outre un Cercle athlétique, le Théâtre et la Chorale universitaires créés déjà il y a plusieurs années, il existe actuellement des Cercles interfacultaires de littérature, de photographie, de cinéma, des arts plastiques, d'éloquence, de musique instrumentale.

La Commission administrative du Patrimoine a encore créé des bourses de perfectionnement, mis d'importants crédits à la disposition du personnel enseignant et scientifique pour les voyages et séjours à l'étranger.

Enfin, la Commission administrative du Patrimoine s'est attachée à résoudre un problème capital pour nos étudiants : grâce à l'aide généreuse du mécénat et aussi à une subvention publique, — et je me plais tout particulièrement ici à remercier M. le Ministre des Colonies, — le Patrimoine fait construire actuellement le premier home pour étudiants, au boulevard d'Avroy, sur un terrain dont Mme Ruhl-Hauzeur fit jadis don à l'Etat et qui fut, après de très laborieuses négociations, cédé à notre Patrimoine par l'Etat. Ce premier home sera mis dans les prochains mois à la disposition de nos étudiants.

C'est encore, enfin, grâce au Patrimoine et aux Amis de l'Université, qui ont constitué ensemble Fulréac (Fondation de l'Université de Liège pour les Recherches scientifiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi), que l'Université a pu se tourner vers le Congo et, dans le plus grand désintéressement, proposer à notre Colonie le concours d'équipes de chercheurs pour tenter de résoudre un des problèmes les plus délicats de politique indigène. La Fulréac opère en ce moment au Katanga, avec la collaboration de l'Union Minière du Haut-Katanga et du Gouvernement; Fulréac va créer au Congo *le premier centre expérimental d'action et de formation rurales*. Des conventions importantes viennent d'être conclues récemment avec le Gouvernement, assurant ainsi à Fulréac un concours d'une ampleur exceptionnelle. Qu'il me soit permis de remercier ici, une fois de plus, M. le Ministre des Colonies, dont l'intervention personnelle dans la mise au point de notre collaboration avec la Colonie a été manifestement essentielle.

Enfin, Fulréac a été sollicitée récemment pour aider le Gouvernement du Ruanda-Urundi à réformer l'enseignement aux indigènes : une mission spéciale est actuellement sur place.

\* \* \*

Mesdames et Messieurs, je vous ai livré quelques éléments du bilan du « nouveau régime ». Je vous ai montré, en restant dans les très grandes lignes, ce qui peut déjà être porté à son actif. Je ne vous ai pas caché les domaines où nous avons piétiné, et je me suis efforcé de vous en dire les causes; je vous ai fait part aussi de nos espoirs.

Sans doute, il reste encore bien des choses à dire, notamment quant au climat nouveau qui s'est installé dans la Maison, et plus particulièrement au sein du Conseil d'Administration et, par ricochet, au sein des Facultés. Sur quelque dix-huit cents résolutions ou propositions faites par notre Conseil, toutes, à quelques rares exceptions près, ont été prises à l'unanimité. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1953, 26 nouveaux chargés de cours ont été nommés. *Ces désignations*, faites par le Roi, *ont été celles-là même qui furent proposées par le Conseil*. Et il en est de même de 38 chefs de travaux, conservateurs et répétiteurs,

ainsi que de 12 nouveaux agrégés de Faculté nommés à l'Université, par le Roi, depuis cette date.

L'expérience est donc concluante.

Mesdames et Messieurs, notre Maison se relève, je puis le dire, à grands pas. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'il reste beaucoup à faire encore. A tous ici présents, amis de notre *Alma Mater*, je vous demande d'avoir foi dans l'avenir et de nous aider à poursuivre le redressement de cette Université dont je n'ai pas eu l'honneur d'être l'élève, mais à laquelle je me suis attaché par des racines d'autant plus nombreuses et profondes qu'elles puisent leur sève dans cette amitié dont vous tous m'entourez chaque jour.

M. DUBUISSON,

Recteur de l'Université de Liège.

---

# Les Carrières universitaires

## Le recrutement des universitaires dans les services administratifs de l'Etat en 1956

Le *Moniteur belge* des 26, 27 et 28 décembre 1957 a publié le texte du rapport annuel présenté au gouvernement par le Secrétaire permanent au recrutement du personnel de l'Etat. Ce rapport rend compte de l'activité du Secrétariat permanent de recrutement au cours de l'année 1956 et, comme les années précédentes <sup>(1)</sup>, on trouvera ci-dessous une brève analyse des données relatives aux débouchés offerts, en 1956, aux universitaires dans les administrations de l'Etat.

### I. — Examens organisés par le Secrétariat permanent pour le recrutement d'agents de la 1<sup>re</sup> catégorie

Année	Nombre d'examens	Participants	Admissibles
-------	------------------	--------------	-------------

#### A. — Concours d'admission au stage

1951	16	133	69
1952	2	32	25
1953	9	172	54
1954	7	118	36
1955	10	57	40
1956	30	228	66

#### B. — Epreuves de classement

1951	4	481	206
1952	3	166	145
1953	2	4	3
1954	1	2	1
1955	—	—	—
1956	3	12	12

(1) *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*, 1951, n° 2; 1952, n° 1; 1952, n° 4; 1954, n° 1; 1955, n° 1; 1956, n° 1; 1957, n° 1.

On se rappellera la terminologie employée : le Secrétariat permanent est notamment chargé de centraliser les demandes en personnel émanant des départements ministériels et de procéder aux diverses épreuves destinées à vérifier la capacité des candidats aux emplois ainsi offerts. En ce qui concerne les universitaires, qui peuvent accéder directement aux grades de première catégorie, il procède à deux genres d'examens : les *concours d'admission au stage*, dont l'objet est de sélectionner les candidats aux fonctions *définitives* et les *épreuves de classement*, destinées à alimenter les réserves de candidats agents *temporaires*.

*Le recrutement en 1956.* — En avril 1952, le Gouvernement avait pris la décision de subordonner le recrutement de tout nouvel agent définitif ou temporaire à une autorisation expresse du Premier Ministre. Cette mesure, qui devait hâter la régularisation des agents temporaires, eut pour effet de limiter fortement le nombre d'épreuves de recrutement organisées au cours des dernières années.

Dans son rapport relatif à l'exercice 1955 analysé ici l'an dernier, le Secrétaire permanent annonçait que les opérations de régularisation touchaient à leur terme, laissant ainsi espérer un prochain retour au recrutement normal.

Les données rassemblées dans le tableau I montrent qu'effectivement le nombre des épreuves s'est nettement accru en 1956, tant en ce qui concerne les concours d'admission au stage que les épreuves de classement, et que le nombre d'universitaires déclarés admissibles à la suite de ces examens a presque doublé par rapport à 1955.

Les mesures restrictives établies en 1952 sont cependant toujours en vigueur mais, en 1955, le Chef du Gouvernement a consenti à l'engagement d'un nombre assez considérable d'agents définitifs.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 1956, le Secrétariat permanent a pu mettre, au total, à la disposition des administrations, 2186 agents nouveaux, dont 1951 définitifs et 235 temporaires, contre 1107 en 1955 (900 définitifs et 207 temporaires).

Si l'on doit dès l'abord se réjouir de voir les portes des administrations de l'Etat s'ouvrir à nouveau à un nombre croissant d'éléments extérieurs, il faut bien reconnaître que le mouvement s'avère encore insuffisant dans l'ensemble. Le nombre d'agents recrutés ne permet pas de compenser celui des 2500 à 3000 agents qui quittent annuellement le cadre des administrations. Il y a lieu de souligner au surplus l'arrêt quasi total de recrutement depuis 1952. Enfin, il faut tenir compte du fait que, de 1949 à 1955, plus de 30.000 agents recrutés depuis 1939 à titre temporaire ont été pourvus d'une nomination définitive sans garantie suffisante de spécialisation professionnelle.

Ces circonstances n'ont pu qu'influencer défavorablement le niveau général de la formation intellectuelle et professionnelle du personnel des administrations.

Examens réservés aux :	Nombre d'exams	Emplois mis en compétition		Participants		Admissibles		% d'admissibles
		Fr.	Nl.	Fr.	Nl.	Fr.	Nl.	
		Tot.	Tot.	Tot.	Tot.			
<i>A. — Concours d'admission au stage</i>								
1. Licenciés en Philologie germanique .....	3	1	3	4	—	1	—	—
2. Docteurs en Droit .....	2	7	3	10	9	9	5	4
3. Docteurs en Droit, licenciés en Philosophie et Lettres; en sciences Commerciales, Economiques ou « Politiques et Sociales » .....	1	5	5	10	38	54	9	9
4. Licenciés en sciences Commerciales, Economiques et Financières .....	1	1	—	1	14	—	1	—
5. Licenciés en sciences Mathématiques ou Physiques; ingénieurs civils .....	2	1	2	3	—	—	—	—
6. Licenciés en sciences Chimiques; Pharmaciens; Ingénieurs chimistes .....	1	1	—	1	5	—	1	—
7. Ingénieurs civils .....	12	18	22	40	10	14	7	11
8. Docteurs en Médecine .....	1	1	1	2	3	2	1	1
9. Docteurs en Médecine vétérinaire .....	2	1	1	2	4	1	4	1
10. Docteurs en Médecine vétérinaire; Ingénieurs agronomes .....	1	2	—	2	11	—	3	—
11. Ingénieurs agronomes .....	4	6	3	9	41	12	5	4
Total .....	30	44	40	84	135	93	228	36
								30
								66

*B. — Epreuves de classement*

1. Ingénieurs civils .....	3	—	—	—	6	6	12	6	12	100
----------------------------	---	---	---	---	---	---	----	---	----	-----

*Le recrutement en 1956 suivant la nature des grades académiques des candidats.* — Les 30 concours d'admission au stage organisés en 1956 — on en comptait 10 en 1955 — ont mis en compétition 84 emplois de la première catégorie, contre 36 en 1955.

Le nombre moyen de candidats inscrits aux divers concours, qui s'établissait à 1,6 par emploi en 1955 s'est élevé à 2,7 en 1956. L'insuffisance de cette participation globale apparaît néanmoins dans le résultat d'ensemble des concours d'admission : 66 candidats ont été déclarés admissibles pour 84 emplois mis en compétition. Toutefois, certaines distinctions s'imposent.

12 des 30 concours organisés en 1956 étaient exclusivement réservés aux ingénieurs civils et concernaient près de la moitié des emplois mis en jeu (40 sur 84). Seuls, deux de ces concours ont permis de pourvoir les emplois vacants; les 10 autres s'avérant ainsi *déficitaires*. Dans l'ensemble, 40 postes d'ingénieurs n'ont tenté que 24 candidats dont 18 furent déclarés admissibles.

On constate une fois de plus le peu d'intérêt que portent les ingénieurs aux carrières administratives, moins lucratives pour eux que les fonctions du secteur privé.

Peut-être pourrait-on s'étonner de voir organiser de nouvelles épreuves de classement pour le recrutement d'agents temporaires au moment où s'achèvent les opérations de régularisation. Il convient dès lors de signaler que les 3 épreuves de classement, organisées en 1956 pour la première catégorie, l'ont été en vue de pourvoir temporairement des emplois d'ingénieur que les concours d'admission au stage n'avaient pas permis d'attribuer à titre définitif.

Deux concours pour le recrutement d'actuels, ouverts aux licenciés en sciences mathématiques ou physiques et aux ingénieurs civils, n'ont suscité aucun candidat; le cas s'était déjà produit l'année précédente.

Deux autres concours étaient exclusivement réservés aux docteurs en droit. 18 candidats seulement se sont présentés pour les 10 postes vacants, dont un n'a pu être pourvu.

On ne pourrait toutefois en conclure que les docteurs en droit se détournent des carrières administratives. Ces deux concours avaient pour objet des fonctions très spécialisées de l'administration de l'Enregistrement et des Domaines : 7 postes de commis-agréé — situation n'intéressant guère les docteurs en droit — et 5 postes de contrôleur des taxes de transmission, pour lesquels est exigé un stage d'un an en qualité de commis agréé.

Par contre, le concours annuel en vue du recrutement d'agents des services extérieurs du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur a connu une participation particulièrement forte : 92 candidats pour 10 emplois en compétition (tableau II, n° 3). D'autre part, un poste de Secrétaire d'administration au Ministère de l'Agriculture a suscité 14 candidatures (tableau II, n° 4). On peut y voir l'indice des difficultés de placement que rencontrent les docteurs en droit, licenciés en sciences commerciales et en « sciences politiques et sociales » ainsi que l'intérêt que présentent pour eux les fonctions administratives non-spécialisées.

Enfin, 5 docteurs en médecine ont posé leur candidature à 2 emplois de médecin pour malades mentaux. Ce taux de participation est inhabituel chez les médecins, peu attirés jusqu'ici par les carrières de l'Etat. Ce fait pourrait résulter de l'accroissement continu et progressif du nombre des médecins en Belgique.

Les autres concours ne semblent donner lieu à aucune observation particulière.

*Conclusions.* — Les possibilités offertes aux universitaires de faire carrière dans les administrations de l'Etat, progressivement limitées depuis 1952, se sont quelque peu amplifiées en 1956.

On a signalé plus haut l'intérêt incontestable que présenterait, tant pour l'administration que pour les universitaires, le retour au régime normal par l'abrogation des mesures spéciales prises en 1952.

Il faut toutefois remarquer que sur les 30 concours d'admission au stage organisés en 1956, 18, soit 60 %, se sont avérés *déficitaires* en ne permettant pas de pourvoir tous les emplois mis en jeu. Outre les 10 réservés aux ingénieurs, 3 de ces concours s'adressaient aux licenciés en philologie germanique, 2 aux ingénieurs agronomes, 2 aux actuares et 1 aux docteurs en droit.

Dans son rapport, le Secrétaire permanent recherche l'origine de cette situation quelque peu paradoxale.

En ce qui concerne le personnel technique ou spécialisé (ingénieurs, mathématiciens, physiciens, etc.), il est évident que la loi de l'offre et de la demande joue au détriment des administrations étant donné la situation favorable de la conjoncture économique.

Quant aux autres universitaires, ayant terminé leurs études au cours de la période de blocage de recrutement, ils ne se sont pas orientés vers l'administration et ne songent pas, actuellement, à quitter un emploi du secteur privé.

Ces circonstances, estime le Secrétaire permanent, ne sont pas de nature à faciliter le redressement indispensable de la situation par l'engagement direct à l'extérieur d'un personnel de haute qualité.

« Il s'avèrera pratiquement impossible de corriger, à brève échéance, » le décalage qualitatif et quantitatif produit par l'abandon, depuis 1940, » d'un recrutement sélectif et régulier, par l'engagement massif et la stabilisation sans garantie de capacité suffisante de plus de 30.000 agents » temporaires et par un arrêt presque total du recrutement statutaire » depuis 1952. »

Le redressement, pourtant nécessaire, sera donc une œuvre de longue haleine.

### Carrières ouvertes

#### aux diplômés de l'Enseignement Supérieur Agronomique

L'Institut agronomique de Gembloux confère les grades académiques suivants :

- Ingénieur agronome : groupe agronomie des régions tempérées;
- Ingénieur agronome : groupe agronomie des régions tropicales;

- Ingénieur agronome : groupe eaux et forêts;
- Ingénieur agronome : groupe horticulture;
- Ingénieur agronome : groupe génie rural;
- Ingénieur chimiste et des industries agricoles.

L'Institut est assimilé aux universités pour la collation du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur.

En outre, il est habilité à conférer le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (enseignement agricole), le certificat d'études spéciales en phytopharmacie et le grade scientifique de docteur en sciences agronomiques.

*Carrières ouvertes en Belgique.* — L'Etat offre et des carrières dans les administrations centrales de divers départements ministériels et des emplois extérieurs qui sont généralement mis au concours : tels ceux d'ingénieur agronome de l'Etat, de conseiller de zootechnie, d'ingénieur horticole de l'Etat, de chimiste de laboratoire de l'Etat, d'ingénieur des Eaux et Forêts de l'Etat, d'ingénieur du génie rural de l'Etat, d'ingénieur au service de l'hydraulique agricole, d'attaché agricole près les représentations diplomatiques, etc...

Les sociétés privées s'assurent également le concours d'ingénieurs agronomes, spécialement dans le domaine des industries de transformation agricole et dans celui de la fabrication, distribution et utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Mentionnons également que les ingénieurs porteurs du diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (enseignement agricole) sont admissibles en qualité de professeur dans l'enseignement secondaire supérieur — athénées, lycées, collèges, — dans l'enseignement normal — primaire et moyen — ainsi que dans l'enseignement technique.

Parmi les carrières scientifiques, citons les emplois dans les stations expérimentales et les centres de recherches.

*Carrières ouvertes au Congo Belge.* — Nos territoires d'Outre-Mer constituent un domaine à ressources quasi illimitées pour les diplômés de l'enseignement agronomique qui y trouvent un champ d'action très vaste dont les limites s'élargissent tous les jours.

Citons notamment : les Services de l'Agriculture et des Forêts du Gouvernement général, l'Institut national pour l'Etude agronomique au Congo Belge (I. N. E. A. C.), le Comité spécial du Katanga (C. S. K.), les Offices des produits agricoles, les nombreuses sociétés de plantations et d'élevage, etc...

Le nombre total d'ingénieurs agronomes diplômés par les trois Instituts agronomiques de la Métropole est actuellement largement insuffisant que pour répondre aux besoins du Gouvernement et des différents organismes précités.

La demande est spécialement importante en ce qui concerne les spécialistes du génie rural en raison des prévisions de développement de l'agriculture indigène, ce qui implique une intensification des améliorations foncières et des façons culturales mécanisées.

L. SINE,

Professeur à l'Institut agronomique de Gembloux.

## La Vie de notre Association

---

### La séance solennelle d'information du 27 mars 1958

Notre Association a voulu marquer la journée de son assemblée générale par une manifestation toute spéciale, commémorant le cinquième anniversaire du vote de la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement supérieur dans les universités de l'Etat.

Devant l'importance des conséquences de la mise en application de cette loi, le Conseil d'Administration des Amis de l'Université souhaitait faire connaître les efforts réalisés par le Conseil d'Administration de l'Université sous le régime de la nouvelle législation.

Nul n'était plus qualifié pour ce faire que le Recteur de l'Université, M. Dubuisson qui, depuis cinq ans, préside le Conseil d'Administration et mène toutes ses négociations. Monsieur le Recteur voulut bien répondre à la suggestion des Amis de l'Université et faire un large exposé sur « l'Université de Liège sous le régime de la loi du 28 avril 1953 », exposé dont le texte se trouve reproduit en tête de ce bulletin.

Une brève allocution de M. Dewandre, président de l'Association des Amis de l'Université de Liège, et un exposé de M. le Professeur Clémens, secrétaire, complétaient le programme de la séance qui s'est déroulée le 27 mars à 16 heures, en la salle académique de l'Université.

Au premier rang de l'assemblée, on notait la présence du Général-Major Palmaers, commandant la 3<sup>e</sup> circonscription militaire; de MM. Harmel et Delruelle, anciens ministres; de M. Gothot, vice-président du Conseil d'Administration; du Commandant militaire de la Province, etc.

Dans son allocution introductive, M. Dewandre remercia les personnalités, les membres du corps professoral et scientifique, les anciens et tous les amis de l'Université qui avaient bien voulu assister à cette séance académique. Il en exposa brièvement l'objet et rendit hommage à Monsieur le Recteur et Mme Dubuisson. M. Dewandre dit encore l'enthousiasme que suscitent les travaux de la Commission administrative du Patrimoine et y voit le gage d'heureux développements futurs pour l'Université.

Après le discours, longuement applaudi, de Monsieur le Recteur, M. Clémens monte à la tribune.

Ayant pris pour thème « l'Association des Amis de l'Université de Liège, missions d'hier et de demain », il rappelle tout d'abord les circonstances qui présidèrent à la fondation de l'Association, en 1929. Créée en vue de contribuer à la prospérité et au rayonnement scientifique de l'Université

de Liège, l'Association s'efforce d'unir toutes les sympathies à l'égard de l'Université et de les rendre agissantes.

M. Clémens dresse un rapide bilan des réalisations accomplies dans cet esprit et relève notamment la publication du bulletin, l'attribution de prix, la création du Centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires, l'organisation de réunions, colloques, etc.

S'élevant à un plan plus élevé, il démontre que tous les problèmes de l'Université comme telle sont aussi ceux des Amis de l'Université. Or l'Université se trouve, aujourd'hui, confrontée avec de nouveaux problèmes qui exigent de sa part un effort permanent d'adaptation. A de nouvelles missions pour l'Université doivent correspondre de nouvelles missions pour l'Association.

Depuis 1948, les problèmes d'information sur les études et les carrières ont été au centre des préoccupations des Amis de l'Université. Leurs efforts se sont traduits, notamment, par la création d'un Centre permanent de documentation. Tout problème d'information au sujet de l'Université ne s'en trouve pas résolu pour autant.

Plus que jamais, en effet, il est nécessaire que l'on sache au dehors ce qu'est et ce que fait l'Université. Cette tâche d'information déborde largement le cadre de la population universitaire, elle doit s'étendre à tous les milieux, professionnels et autres, de la région, du pays et même de l'étranger et pose ainsi le problème des « relations publiques de l'Université ».

A la suggestion de Monsieur le Recteur, le Conseil d'Administration de notre Association s'est attaché à l'étude approfondie de ce vaste problème. En terminant son exposé, M. Clémens remercie Monsieur le Recteur de la confiance dont il honore ainsi les Amis de l'Université.

Comme par le passé, ceux-ci s'efforceront d'assurer toujours le plus complet développement de la mission sociale de leur Université.

A l'issue de cette séance, les membres présents de l'Association se sont réunis en Assemblée générale en la salle des professeurs.

### L'assemblée générale statutaire de 1958

L'Assemblée générale de notre Association s'est tenue le jeudi 27 mars à 17 heures en la salle des professeurs, immédiatement après la séance solennelle d'information.

L'assistance est particulièrement nombreuse lorsque M. Dewandre, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

Lecture est donnée du procès-verbal de l'Assemblée générale de 1957. Aucune observation n'est présentée et M. Clémens, secrétaire, expose le rapport sur l'activité de l'Association au cours de l'année écoulée. Il signale l'augmentation, minime mais continue, du nombre des membres et rend compte de la parution du bulletin, ainsi que de l'entretien des rapports avec la Colonie. M. Clémens note encore l'accroissement des activités du Centre de documentation et de renseignement, la circulation du film « Université de Liège » et l'organisation prochaine de nouvelles visites de l'Université pour les rhétoriciens.

Le rapport d'activité est approuvé et M. Buttgenbach, secrétaire, donne connaissance à l'Assemblée de la situation de la trésorerie, M. P. Laloux, trésorier, se trouvant empêché et excusé. Aucune remarque n'étant formulée, les comptes, dont le bilan accuse un léger boni, sont adoptés.

M. Dewandre procède ensuite, sous les applaudissements de l'Assemblée, à la remise du Prix de Launoit à M. J. Lecomte et de quatre Prix des Amis de l'Université à MM. Delvaux, Deroy, Kupper et Sporck.

L'Assemblée est alors appelée à procéder aux élections en vue de la nouvelle composition du Conseil d'Administration. C'est par acclamations que les mandats de MM. Buttgenbach, Camu, Dessard, P. Laloux, R. Laloux et J. Nagelmackers, membres sortants et rééligibles, se trouvent renouvelés.

Trésorier de l'Association depuis plus de 20 ans, M. P. Laloux, de par son éloignement, ne peut cependant plus s'acquitter pleinement de ses fonctions. M. Buttgenbach accepte la charge de la trésorerie, mais se voit contraint, par ses charges professorales, d'abandonner le Secrétariat de l'Association, qu'il partage avec M. Clémens depuis plus de dix ans.

Dès lors, et à la suggestion de Monsieur le Président, l'Assemblée appelle M. J. Dembour, chargé de cours à la Faculté de Droit, au poste de secrétaire.

D'autre part, le Conseil d'Administration ne comptant plus aucun représentant de la Faculté des Sciences, M. Dewandre propose à l'Assemblée la nomination de M. le Professeur Gueben, doyen de la Faculté des Sciences. Il lui suggère aussi de concrétiser la collaboration existant entre les autorités académiques et l'Association par l'élection de M. Delchevalerie, attaché de cabinet de Monsieur le Recteur et qui fut, durant quatre ans, secrétaire administratif des Amis de l'Université.

De vifs applaudissements entérinent ces propositions et MM. Gueben, Dembour et Delchevalerie prennent place parmi les membres du Conseil.

L'ordre du jour se trouvant épuisé et personne ne demandant la parole, M. Dewandre, avant de lever la séance, remercie les autorités académiques ainsi que tous les membres présents et les invite à prendre le porto.

### **Prix des Amis de l'Université de Liège**

Le Conseil d'Administration de notre Association a pu, cette année, attribuer la totalité des cinq Prix de 7500 fr. affectés au concours ouvert aux membres du personnel scientifique de l'Université qui ont publié des travaux originaux au cours de l'année académique 1956-1957.

Le Prix de Launoit a été attribué à M. le Dr Lecomte, chef de travaux à la Faculté de Médecine, pour son travail intitulé : « Contribution clinique et expérimentale à l'étude du rôle de l'histamine dans certains phénomènes anaphylactiques ».

Un prix des Amis de l'Université a été décerné à M. Delvaux, chef de travaux à la Faculté des Sciences appliquées, pour son ouvrage : « Le problème de l'utilisation de l'antracite dans les opérations métallurgiques de fusion de la fonte ».

Un Prix des Amis de l'Université a été attribué à M. Deroy, chef de travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour son ouvrage intitulé : « L'emprunt linguistique ».

Un Prix des Amis de l'Université est revenu à M. Kupper, chef de travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour son travail : « Les nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari ».

Un Prix des Amis de l'Université a également été décerné à M. Sporck, assistant à la Faculté des Sciences, pour son ouvrage sur « L'activité industrielle dans la région liégeoise ».

Nous renouvelons aux cinq lauréats nos plus vives félicitations.

Rappelons que pour participer au prochain concours, les ouvrages publiés pendant l'année académique 1957-1958 devront être déposés, en trois exemplaires, au Secrétariat de l'Association ou au bureau de Monsieur l'Appariteur de la Faculté de Droit pour le 15 octobre 1958 au plus tard.

### **Le centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires, en 1957**

Créé en 1950 par l'Association des Amis de l'Université de Liège, le Centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires fait désormais partie du Service des étudiants, organisé en septembre 1956 par les autorités académiques et qui comporte, outre le Centre, un Secrétariat général, le Service social, le Service psychologique, le Service de la recette académique et des appariteurs et le Service médical des étudiants.

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, le Centre a conservé sa mission particulière d'information et, comme les années précédentes, c'est dans le domaine de l'information individuelle que le développement de son activité fut le plus aisément appréciable au cours de l'année 1957.

842 demandes de renseignements sont parvenues au Centre en 1957 contre 775 en 1956, soit une nouvelle augmentation de 8 %. L'accroissement était du même ordre pour l'exercice antérieur et un simple rappel de l'évolution du nombre annuel des consultations depuis 1950 est assez suggestif : 98, 246, 251, 356, 431, 716, 775 et 842; soit un total général de plus de 3700 consultations.

L'extrême diversité des questions posées rend impossible tout essai de classification. Organisation des études, passage d'une section à une autre, combinaisons possibles, débouchés actuels et prévisibles dans tel ou tel secteur constituent toutefois l'objet de la majorité des entretiens avec les visiteurs.

On peut aisément répartir ceux-ci en quelques catégories et c'est ainsi que, pour l'année 1957, 43,1 % des consultations ont été données à des élèves terminant leurs humanités; 25,3 % à des étudiants universitaires et 11,5 % à des diplômés de l'Université. 7,2 % des demandes émanaient de personnes ayant quitté depuis plus d'un an l'enseignement moyen et qui souhaitent entreprendre des études supérieures, tandis que 2,4 % émanaient de parents d'élèves n'ayant pas encore accédé à la dernière année des humanités. Enfin, 10,5 % des questions provenaient de professeurs ou d'organismes divers.

Cette répartition n'a guère varié par rapport aux années précédentes, sauf toutefois en un point. La proportion des consultations données à des

étudiants de l'enseignement moyen, qui s'établissait à 55 % en moyenne, se trouve ramenée à 45 %; tandis que le nombre des consultations données aux étudiants et diplômés universitaires s'est accru dans la même proportion.

On peut y voir l'influence de l'activité des autres cellules du Service des étudiants, qui aiguillent vers le Centre tous les problèmes relevant plus particulièrement de sa compétence, tandis qu'elles fournissent la réponse, — et c'est notamment le cas pour le Secrétariat général — à de nombreuses questions d'ordre général et administratif, précédemment soumises au Centre.

Dans le domaine de l'information collective, le *Bulletin des Amis de l'Université* a publié, cette année encore, divers articles de nature à intéresser tous les étudiants et futurs étudiants, articles relatifs, notamment, au recrutement des universitaires dans les services de l'Etat, à la répartition des diplômés universitaires en Belgique, à une enquête sur divers aspects de la vie des étudiants, à l'aire de recrutement de l'Université de Liège et au problème du logement des étudiants.

Le film « Université de Liège » a poursuivi son périple parmi les établissements d'enseignement moyen. Enfin, en collaboration avec le Secrétariat général du Service des étudiants, le Centre continue à assurer la diffusion des offres d'emploi parvenant à l'Université.

### Membres protecteurs

Pour l'année 1957, nous avons reçu les inscriptions suivantes de membres protecteurs :

M. A. Dewandre .....	fr.	2000
S. A. Imprimerie Vaillant-Carmanne .....	»	2000
S. A. Cockerill-Ougrée .....	»	2000
A. I. Lg. ....	»	1000
Société belge de l'Azote .....	»	1000
M. A. R. Baffrey .....	»	1000
M. M. Balteau .....	»	1000
Banque de Bruxelles .....	»	1000
Banque de la Société Générale de Belgique ....	»	1000
M. H. Buttgenbach .....	»	1000
Charbonnages du Bonnier .....	»	1000
Charbonnages de Wérister .....	»	1000
Compagnie générale des Conduites d'Eau ....	»	1000
M. R. de Fraiteur .....	»	1000
M. P. Delhalle .....	»	1000
M. I. de Radzitzky .....	»	1000
Maison Desoer .....	»	1000
M. N. Dessard .....	»	1000
M. G. Devillez .....	»	1000
M. M. Dewandre .....	»	1000
S. A. Métallurgique d'Espérance-Longdoz ....	»	1000

Fabrique Nationale d'Armes de Guerre .....	»	1000
Etablissements Pieux Frankignoul .....	»	1000
M. H. Fredericq .....	»	1000
M. R. Hustin .....	»	1500
M. E. Genon .....	»	1000
S. A. Grand Bazar de la Place St-Lambert .....	»	1000
Le Grand Liège .....	»	1000
M. F. Graindorge .....	»	1000
Etablissements Graindorge .....	»	1000
M. J. Henricot .....	»	1000
M. L. Hirsch .....	»	1000
I. B. M. of Belgium .....	»	1000
Comité spécial du Katanga .....	»	1000
Union Minière du Haut-Katanga .....	»	1000
M. Paul Laloux .....	»	1000
M. René Laloux .....	»	1000
Mme L. Lepage .....	»	1000
M. A. Leroux .....	»	1000
M. M. Mathy-Titeux .....	»	1000
M. A. Moureau .....	»	1000
M. F. Perot .....	»	1000
Policlinique médicale, Docteur L. Brull .....	»	1000
S. A. Métallurgique de Prayon .....	»	1000
M A. Putzeys .....	»	1000
S. A. Téco .....	»	1000
M. G. Thône .....	»	1000
M. F. Van de Berg .....	»	1000
M. E. Van Zuylen .....	»	1000
M. A. Wileur .....	»	1000

Nous avons également reçu les versements de :

M. F. Albert .....	»	500
Société belge d'Etudes et d'Expansion .....	»	500
M. A. Fassin .....	»	500
M. O. Frère .....	»	500
M. I. M. Frey .....	»	500
Mlle E. Fritsché .....	»	500
S. A. Huilever .....	»	500
M. S. Lair .....	»	500
M. R. Lhoest-Cajot .....	»	500
M. J. Nagelmackers .....	»	500
M J. Nyst .....	»	500
M. J. Ribbens .....	»	500
S. A. Sogechim .....	»	500

Nous remercions tous ceux qui ont ainsi à cœur de soutenir les activités de notre Association.

### Appui des pouvoirs publics

Les administrations provinciales et communales suivantes ont bien voulu nous apporter ou nous continuer leur appui pendant l'année 1957. Nous les en remercions vivement.

Province de Hainaut .....	fr.	1000
Province de Liège .....	»	1000
Province de Luxembourg .....	»	1000
Province de Namur .....	»	1000

#### Administrations communales de :

Abée .....	fr.	100
Alleur .....	»	100
Andrimont .....	»	100
Ans .....	»	100
Bergilers .....	»	100
Bressoux .....	»	200
Chaufontaine .....	»	100
Chênée .....	»	1000
Dison .....	»	100
Elsenborn .....	»	1000
Ensival .....	»	500
Esneux .....	»	100
Eupen .....	»	100
Eynatten .....	»	100
Flémalle-Grande .....	»	100
Flémalle-Haute .....	»	100
Fléron .....	»	100
Forêt-Trooz .....	»	150
Grâce-Berleur .....	»	50
Hannut .....	»	100
Hergenrath .....	»	100
Hollogne-aux-Pierres .....	»	100
Huy .....	»	100
Les Awirs .....	»	100
Liège .....	»	100
Limbourg .....	»	200
Lixhe .....	»	200
Manderfeld .....	»	100
Marchin .....	»	250
Momalle .....	»	100
Moresnet .....	»	100
Ougrée .....	»	200
Polleur .....	»	100
Seraing .....	»	1500
Sougné-Remouchamps .....	»	500

Soumagne .....	»	100
Spa .....	»	100
Sprimont .....	»	100
Thommen .....	»	1000
Trembleur .....	»	100
Vaux-sous-Chèvremont .....	»	100
Verviers .....	»	750
Wandre .....	»	1000
Wanne .....	»	100
Wanze .....	»	50
Welkenraedt .....	»	100



# La Vie universitaire à Liège

---

## L'Université

### Lauréats de concours universitaire

Parmi les lauréats du concours 1955 pour la collation de bourses de voyages aux titulaires de diplômes légaux, nous relevons avec plaisir les noms de MM. F. Debot, docteur en sciences physiques; J. Collin et L. Burnelle, docteurs en sciences chimiques, diplômés de notre Université.

### Prix Maerschalck

Le Prix Maerschalck, créé par la Ligue belge de l'Education physique en souvenir de son fondateur et destiné à récompenser le meilleur travail sur « les critères en éducation physique pour la période scolaire », a été décerné à un groupe de licenciés-agrégés en éducation physique de l'Université de Liège.

Le Prix sera officiellement remis à MM. P. Andris, G. Bassleer, A. Beulen, J. Bollen, W. Collard, P. Doudlet, R. Hellemans, C. Mignon, F. P. Neys et M. Verhaegen au cours de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Ligue belge de l'Education physique, à l'Albertine, le 5 juillet.

### Examen médical des étudiants

En vertu d'un arrêté-royal du 5 février 1958 pris en exécution de la loi du 30 décembre 1952 soumettant les étudiants des universités de l'Etat à un examen médical en vue du dépistage des maladies contagieuses, les étudiants des facultés des Sciences, de Médecine et des Sciences appliquées sont désormais astreints au renouvellement annuel de cet examen. Pour les autres étudiants, l'examen est, comme précédemment, renouvelé tous les deux ans.

### Cercle scientifique

#### des anciens élèves de l'Institut de Pharmacie A. Gilkinet

*Journée scientifique de mars 1958 sous la présidence du Professeur C. Stainier.*

— Journée faste pour notre Cercle scientifique qui, sous l'impulsion de son Président, le Professeur Stainier, prend chaque année une ampleur plus considérable. En effet, plus de deux cents confrères venus de tous les coins du pays, avaient répondu à notre invitation.

Parmi les personnalités qui rehaussaient de leur présence cette fructueuse journée, nous avons remarqué M. le Professeur Esser, doyen de la Faculté de Médecine de notre Université, MM. les Professeurs Denoel et Heusghem, M. l'Inspecteur Général Dumont, les Colonels Pharmaciens Delrez, Legrand et Deltombe, M. Falize, attaché de Cabinet du Ministère de la Santé Publique, M. Stoffels, président de l'A. P. B., MM. les Inspecteurs de Pharmacie de Myttenaere, Ulrix et Allard.

Le matin M. H. Penau de Paris, directeur honoraire des Services biologiques des laboratoires Roussel, fit un exposé magistral sur les servitudes et grandeurs dans l'industrie pharmaceutique. Nous tenons à remercier à nouveau M. Penau pour son exposé plein de délicatesse, de philosophie et d'une haute portée littéraire.

Le lunch qui suivit cette conférence réunit plus de cent vingt confrères heureux de se retrouver dans ces agapes annuelles.

L'après-midi, l'auditoire, malheureusement trop exigü, de notre Institut était comble. Comme nous l'avons signalé, plus de deux cents confrères étaient présents, vu l'importance des questions exposées.

Mme Dony, docteur en sciences pharmaceutiques, M. Ghuyssen, agrégé de l'enseignement supérieur, M. Jaminet, chef de travaux, telles furent les personnalités qui avaient mission de nous éclairer soit sur les aspects nouveaux du problème des antibiotiques, soit sur les hydrolysats de protéines soit sur l'autooxydation et les antioxydants.

Tous les confrères présents, nous en sommes persuadés, sont avec nous pour rendre l'hommage que ces orateurs méritent pour les efforts demandés par la mise au point de ces communications.

Cette journée se termina par la projection d'un film en couleur sur « Etranges Batraciens » par le Pharmacien M. Brouhon, de Seraing. Ce film, dont nous félicitons chaleureusement l'auteur, fut très apprécié et vivement applaudi par tout l'auditoire.

Nous croyons qu'une fois de plus, le Cercle scientifique Gilkinet, l'un des Cercles post-universitaires les plus importants de l'*Alma Mater* de Liège, a joué le rôle que son Comité s'est assigné : maintenir des relations suivies entre les pharmaciens formés à la même école et contribuer au progrès de la Pharmacie.

R. DELRUE,  
Secrétaire.

*Avis important* : La conférence de M. Penau, les communications présentées au cours de cette journée et les conférences données au Cercle Gilkinet et traitant du Pharmacien devant les Sciences Nucléaires sont publiées dans leur texte intégral. Rappelons que ces dernières avaient pour auteurs les Professeurs Gueben et Heusghem, M. Fischer, chef de travaux, et le Dr Ghysel, assistant au service de Radiothérapie de l'Université de Liège. Ce livre de 186 pages peut être obtenu en versant la somme de 120 fr. au C. C. P. 336.670 du Cercle Scientifique Gilkinet.

### La population de l'Université de Liège en 1957-1958

Ainsi que les années précédentes, on trouvera ci-dessous l'analyse sommaire des données relatives à la population de l'Université au cours

de l'année académique 1957-1958. Les données de base ont été fournies par les bulletins individuels d'inscription des étudiants, enregistrés par le Secrétariat général du Service des Etudiants jusqu'au 31 janvier 1958.

I. — Répartition globale par sexe et par nationalité

Catégories		1957-1958	1956-1957	1955-1956
Etudiants	belges .....	3149	2915	2733
	étrangers .....	233	183	201
	Total .....	3382	3098	2934
Etudiantes	belges .....	897	852	768
	étrangères .....	32	20	21
	Total .....	929	872	789
Ensemble	belges .....	4046	3767	3501
	étrangers .....	265	203	222
	Total .....	4311	3970	3723

De ce premier tableau, il ressort que la population totale de l'Université est en augmentation de 341 unités, soit 8,6 % par rapport à l'année académique antérieure. Le caractère progressif de l'accroissement constaté au cours des trois dernières années (4,3 %, 4,5 %, 6,6 % et 8,6 %) se trouve ainsi confirmé.

L'année dernière, à pareille époque, la situation était caractérisée par une légère diminution des effectifs étrangers et une nette augmentation de la population belge, surtout marquée pour les jeunes filles.

Les constatations sont fort différentes à présent. Toutes les catégories d'élèves — belges et étrangers, jeunes gens et jeunes filles — voient leurs effectifs augmenter. L'accroissement est toutefois beaucoup plus prononcé pour les étrangers (30,5 %) que pour les nationaux (7,4 %); il est moindre pour la population féminine (6,5 %) que pour les étudiants (9,2 %).

II. — Répartition de la population en élèves réguliers et élèves libres;  
nombre de doubles inscriptions

Les 4311 étudiants inscrits se répartissent en 4223 élèves réguliers (contre 3902 en 1956-1957) et en 88 élèves libres (contre 68). Parmi les 265 étudiants étrangers, on relève 252 élèves réguliers et 13 élèves libres.

4569 inscriptions ont été prises par les 4311 étudiants inscrits. Les 258 doubles inscriptions enregistrées cette année, contre 138 en 1956-1957, se répartissent comme suit : Faculté de Philosophie et Lettres : 39; Faculté de Droit : 59; Faculté des Sciences : 104; Faculté de Médecine : 35; Faculté des Sciences appliquées : 21.

### III. — Répartition des élèves réguliers par Faculté (et par Ecole ou Institut), par sexe et par nationalité

Le tableau III indique comment se répartissent en 1957-1958, et par comparaison à l'année antérieure, les élèves réguliers entre les différentes sections d'études.

Comme l'an dernier, la première constatation qui se dégage de l'examen de ce tableau est l'augmentation de la population pour toutes les Facultés sauf celle de Médecine.

*A la Faculté de Philosophie et Lettres*, l'augmentation globale se limite à 4 % contre 9 % en 1956-1957 et 10 % en 1955-1956. Cette augmentation est toujours exclusivement due au mouvement de la population des « sections » de Philosophie et Lettres, car la diminution des effectifs de la candidature préparatoire au droit s'est accentuée cette année en atteignant 20 %.

Les « sections » voient leurs effectifs augmenter de 16 % dans l'ensemble. Cependant, contrairement à l'année précédente, ce sont les effectifs masculins qui accusent le plus net accroissement (25,3 %), les effectifs féminins n'ayant augmenté que de 5,3 %.

Aussi, la proportion des jeunes filles, qui atteignait l'an dernier 48,9 % de la population globale des « sections », se trouve-t-elle ramenée cette année à 44,6 %.

On peut noter qu'en première candidature, et par rapport à 1956-1957, le nombre des inscriptions s'est accru de 39 % en philologie classique, de 15 % en philologie romane et de 13 % en philologie germanique, alors qu'il a diminué de 39 % en histoire.

*A la Faculté de Droit*, l'augmentation des effectifs se limite, exactement comme l'an dernier, à 6 unités, soit 1,8 %. Seul d'ailleurs un accroissement de 30 % du nombre des jeunes filles a permis de compenser une diminution de 2,4 % de la population masculine.

Comme les années précédentes, le nombre des « juristes » est en diminution (6,8 %) tandis que le nombre d'étudiants inscrits en sciences politiques et sociales s'accroît de 12,8 %.

Par rapport à l'année dernière, le nombre des inscrits a déchu de 17,9 % en première candidature préparatoire au droit, tandis qu'il augmentait de 18,5 % en première candidature en sciences politiques et sociales.

*A la Faculté des Sciences*, les effectifs ont augmenté de 13,5 % et toutes les sections participent au mouvement, dans des proportions variables : 7 % environ en première candidature en sciences naturelles et médicales et en candidature préparatoire à la pharmacie; 12 % en candidature-ingénieur; 18,5 % pour les sections de sciences proprement dites et 33 % en candidature préparatoire à la médecine vétérinaire.

III. — Répartition des élèves réguliers par Faculté (et par Ecole ou Institut), par sexe et par nationalité.  
 Comparaison aux chiffres correspondants de 1956-1957.

Désignation	Etudiants			Etudiantes			Ensemble
	Belges	Etrang.	Total	Belges	Etrang.	Total	
	1957-58	1957-58	1956-57	1957-58	1956-57	1957-58	
<b>1<sup>o</sup> Facultés</b>							
<i>Faculté de Philosophie et Lettres :</i>							
1. Sections de philosophie, d'histoire et de philologie .....	290	7	5 297	235	225	4 239	536
2. Candidature préparatoire au droit .....	127	1	2 128	38	58	3 41	169
Total .....	417	8	7 425	273	283	5 280	705
<i>Faculté de Droit :</i>							
3. Sections de droit et de notariat .....	155	—	— 155	21	21	2 23	178
4. Sections de sciences politiques, diplomatiques, sociales, administratives, économiques et financières, économiques et fiscales .....	123	11	8 134	32	21	1 — 33	167
Total .....	278	11	8 289	53	42	1 56	345
							339

<i>Faculté des Sciences :</i>														
5. Sections de sciences mathématiques, physiques, chimiques, géologiques et minéralogiques, botaniques, zoologiques, géographiques .....	403	345	12	4	415	349	160	137	2	1	162	138	577	487
6. Première candidature en sciences naturelles et médicales .....	206	207	13	9	219	216	42	27	1	2	43	29	262	245
7. Candidature préparatoire à la pharmacie ..	54	43	4	4	58	47	57	59	2	3	59	62	117	109
8. Candidature préparatoire à la médecine vétérinaire .....	23	18	—	—	23	18	1	—	—	—	1	—	24	18
9. Candidature préparatoire au grade d'ingénieur civil .....	397	354	60	54	457	408	1	—	—	—	1	—	458	408
Total .....	1083	967	89	71	1172	1038	261	223	5	6	266	229	1438	1267
<i>Faculté de Médecine :</i>														
10. Section de médecine (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> candidatures et doctorat) .....	508	493	23	19	531	512	61	73	2	2	63	75	594	587
11. Section de pharmacie .....	72	76	2	1	74	77	54	56	1	—	55	56	129	133
12. Sections de science dentaire, de médecin hygiéniste, d'anesthésiologie .....	18	26	—	—	18	26	9	7	—	—	9	7	27	33
Total .....	598	595	25	20	623	615	124	136	3	2	127	138	750	753
<i>13. Faculté des Sciences appliquées :</i>														
Total .....	364	318	72	54	436	372	1	3	2	1	3	4	439	376

III. — Répartition des élèves réguliers par Faculté (et par Ecole ou Institut), par sexe et par nationalité.  
 Comparaison aux chiffres correspondants de 1956-1957.

Désignation	Etudiants			Etudiantes			Ensemble
	Belges	Etrang.	Total	Belges	Etrang.	Total	
	1957-58 1956-57	1957-58 1956-57	1957-58 1956-57	1957-58 1956-57	1957-58 1956-57	1957-58 1956-57	
<i>20 Ecoles et Instituts</i>							
14. Institut supérieur d'Histoire et Littératures orientales .....	1	3	1	3	1	1	2 3
15. Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie .....	12	8	13	8	29	32	43 40
16. Institut supérieur de Sciences pédagogiques	51	39	51	40	51	39	103 79
17. Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques .....	224	205	19	18	58	49	301 272
18. Ecole de Criminologie .....	1	—	1	—	1	—	1 1
19. Institut supérieur d'Education physique ..	61	67	2	1	26	24	92 92
<i>30 Centres interfacultaires</i>							
20. Centre interfacultaire d'Etudes coloniales	—	1	—	—	—	—	— 1
21. Centre interfacultaire du Travail .....	2	2	—	—	1	1	3 3
Total général .....	3092	2874	227	180	3319	3054	879 831 17 904 848 4223 3902

On peut remarquer, pour l'ensemble de la Faculté, que le taux d'accroissement est plus élevé pour la population féminine (16,2 %) que pour les étudiants (12,9 %). Le nombre des étudiantes a toutefois diminué de 5 % en candidature préparatoire à la pharmacie, de sorte qu'il ne représente plus que 50,4 % de la population globale de cette section, contre 56,9 % en 1956-1957. Par contre, la population féminine de la première candidature en sciences naturelles et médicales s'est accrue de 48,3 % et représente à présent 16,4 % du nombre des futurs médecins, contre 11,8 % l'année écoulée.

A la Faculté de Médecine, la diminution des effectifs qui se manifeste depuis 6 ans s'est limitée cette année à 3 unités, soit moins de 0,4 %. On pourrait dès lors conclure au *statu quo*.

Toutefois, deux remarques paraissent s'imposer. D'une part, le fléchissement global est dû à une baisse de 8 % du nombre des étudiantes, que n'a pu compenser un léger redressement (1,3 %) du nombre des étudiants. D'autre part, on avait constaté l'an dernier que, le nombre des « médecins » ayant diminué, celui des pharmaciens avait augmenté. C'est la situation inverse qui se présente cette année.

A la Faculté des Sciences appliquées, le rythme d'accroissement de la population paraît s'accélérer : il atteint 16,7 % contre 1,9 % en 1956-1957. Les effectifs étrangers se sont notamment accrus de 34 %. L'augmentation semble devoir perdurer puisque, nous l'avons vu, la population des candidatures-ingénieurs accuse un accroissement de 12 %.

Remarquons encore que l'Institut supérieur de Sciences pédagogiques dont la population s'était accrue de 36 % l'an dernier, enregistre une nouvelle augmentation de 30 %. L'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques a vu, elle aussi, ses effectifs augmenter de près de 11 %.

En conclusion, il est intéressant de noter que, si toutes les Facultés sauf celle de Médecine voient augmenter leur population, seules les Facultés des Sciences et des Sciences appliquées accusent un accroissement supérieur à 5 %.

#### IV. — Répartition des élèves réguliers par groupe d'études, par sexe et par nationalité

Le tableau IV présente, pour l'année académique 1957-1958, un regroupement des données exposées dans le tableau précédent, regroupement effectué suivant la nature du diplôme qui doit couronner les études entreprises.

Si l'on établit la comparaison avec le tableau correspondant pour l'année académique 1956-1957, on peut vérifier la plupart des observations faites au cours de l'analyse du tableau III.

Les étudiants qui poursuivent des études conduisant à un diplôme délivré par la Faculté de Droit voient leur nombre diminuer de 0,85 %. Partout ailleurs, les effectifs sont en accroissement. L'augmentation est très faible en ce qui concerne les futurs diplômés de la Faculté de Méde-

IV. — Répartition des élèves réguliers par groupe d'études, par sexe et par nationalité

Etudes conduisant à un diplôme délivré par :  (Les numéros renvoient à la nomenclature du tableau précédent)	Etudiants			Etudiantes			Ensemble
	Belges	Etrangers	Total	Belges	Etrangères	Total	
a) la Faculté de Philosophie et Lettres (n° 1) .....	290	7	297	235	4	239	536
b) les Instituts annexés à cette Faculté (n°s 14, 15 et 16) .....	64	1	65	81	2	83	148
Total .....	354	8	362	316	6	322	684
a) la Faculté de Droit (n°s 2, 3 et 4)	405	12	417	91	6	97	514
b) les Ecoles annexées à cette Faculté (n° 17 et 18) .....	225	19	244	59	—	59	303
Total .....	630	31	661	150	6	156	817
la Faculté des Sciences (n° 5) ....	403	12	415	160	2	162	577
a) la Faculté de Médecine (n°s 6, 7, 8, 10, 11 et 12) .....	881	42	923	224	6	230	1153
b) l'Institut annexé à cette Faculté (n° 19) .....	61	2	63	26	3	29	92
Total .....	942	44	986	250	9	259	1245
la Faculté des Sciences appliquées (n°s 9 et 13) .....	761	132	893	2	2	4	897
a) le Centre interfacultaire d'Etudes coloniales (n° 20) .....	—	—	—	—	—	—	—
b) le Centre interfacultaire du Travail (n° 21) .....	2	—	2	1	—	1	3
Total .....	2	—	2	1	—	1	3
Total général .....	3092	227	3319	879	25	904	4223

cine (2,3 %); elle est importante pour les futurs ingénieurs (14,4 %) et pour les futurs diplômés des Facultés de Philosophie et Lettres (16,7 %) et des Sciences (18,5 %).

V. — Répartition des élèves réguliers étrangers, par sexe et par nationalité

Pays d'origine	Etudiants	Etudiantes	Ensemble
<i>Europe :</i>			
Allemagne .....	—	1	1
Bulgarie .....	—	1	1
Espagne .....	2	1	3
France .....	7	2	9
Grand-Duché de Luxembourg .....	72	9	81
Grèce .....	16	2	18
Hongrie .....	18	1	19
Italie .....	18	—	18
Pays-Bas .....	5	2	7
Pologne .....	7	2	9
Portugal .....	6	—	6
Royaume-Uni .....	4	—	4
Suisse .....	4	1	5
Turquie .....	2	—	2
U. R. S. S. ....	2	1	3
Yougoslavie .....	2	—	2
<i>Afrique :</i>			
Egypte .....	5	—	5
Ruanda-Urundi .....	1	—	1
<i>Amérique :</i>			
Cuba .....	1	—	1
Nicaragua .....	3	—	3
Panama .....	1	—	1
U. S. A. ....	1	—	1
<i>Asie :</i>			
Corée .....	1	—	1
Iran .....	2	—	2
Israël .....	1	—	1
Liban .....	9	—	9
Syrie .....	16	—	16
Viet-Nam .....	13	2	15
<i>Apatride :</i>			
	1	—	1
Total .....	227	25	252

V. — *Répartition des élèves réguliers étrangers, par sexe et par nationalité*

Le nombre d'élèves réguliers étrangers inscrits à l'Université s'est accru de 27,9 % par rapport à l'année précédente; le nombre des jeunes filles étrangères a augmenté de près de 50 %.

La disparition des représentants de l'Autriche (1), de Chypre (1), et d'Irak (1), est largement compensée par l'arrivée de ressortissants du Royaume-Uni (4), de Bulgarie (1), du Ruanda (1), de Panama (1), de Corée (1) et d'un apatride.

Quant à l'importance des contingents étrangers, c'est toujours le Grand-Duché qui vient en tête. La Grèce et l'Italie cèdent cependant la seconde place aux étudiants hongrois réfugiés.

La répartition des étudiants étrangers par groupe d'études n'a pas subi de modifications importantes : 53,1 % d'entre eux poursuivent des études d'ingénieur contre 55 % l'année dernière. Comme en 1956-1957, 5 % des étrangers s'adonnent à des études de Philosophie et Lettres et 21 % à des études de Médecine. La proportion des futurs diplômés étrangers de la Faculté de Droit a quelque peu baissé (14,7 % contre 16,2 %) au profit du nombre des futurs diplômés de la Faculté des Sciences (5,5 % contre 2,5 %).

## Les Facultés

### FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

#### Nomination et changements d'attributions

M. R. Vivier, professeur ordinaire, a été chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, le cours facultatif d'Initiation à l'enseignement de la langue italienne.

Mlle I. Simon, professeur ordinaire, a été chargée de faire, indépendamment de ses autres attributions, le cours facultatif de Littérature et civilisation américaines.

M. M. Rutten, professeur ordinaire, est chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, le cours de Traduction à livre ouvert de textes néerlandais et explication d'auteurs néerlandais, en remplacement de M. le Professeur Pée, nommé professeur ordinaire à l'Université de l'Etat à Gand.

M. J. Horrent, professeur ordinaire, a été chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, le cours facultatif d'Initiation à l'enseignement de la langue espagnole.

M. J. Moors, chef de travaux, est nommé chargé de cours. Il est chargé de faire les cours suivants en remplacement de M. le Professeur Pée, nommé professeur ordinaire à l'Université de l'Etat à Gand : Encyclopédie de la philologie germanique; Exercices philologiques sur la langue néerlandaise; Grammaire historique du néerlandais; Exercices de philologie germanique

(partim néerlandais); Explication approfondie d'auteurs néerlandais, moyen-âge et temps modernes (partim moyen-âge); Dialectologie flamande et méthodes de la dialectologie moderne et Phonétique et orthophonie néerlandaises.

M. Moors est par ailleurs déchargé de ses fonctions de chef de travaux.

### Distinctions

M. G. Dossin, professeur ordinaire, s'est vu conférer le titre d'associé étranger par l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Il a été nommé membre d'honneur de la Société artistique de Paris.

M. M. Paquot, professeur ordinaire, a été élu président de l'Association internationale des Etudes françaises pour la période 1957-1960.

M. P. Mertens, Chargé de recherches au Fonds National de la Recherche scientifique, s'est vu attribuer le Prix 1958 de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique.

### Voyages et missions

M. P. Harsin, professeur ordinaire, vice-président de la Société d'Histoire de Droit et de la Société d'Histoire des Institutions des pays picard, flamand et wallon, s'est rendu à Paris au cours du mois de février, afin de préparer les réunions que ces Sociétés doivent tenir en juin à Bruges et Bruxelles.

Mlle S. d'Ardenne, professeur ordinaire, a été invitée à faire un cycle de conférences sur le moyen-âge anglais, par le King's College de Londres.

Elle a été invitée à participer, fin mars, à la Conférence des Professeurs d'anglais en Grande-Bretagne qui s'est tenue à Leicester.

M. F. Vercauteren, professeur ordinaire, a été invité à faire une série de conférences à l'Université de Nancy sur les institutions administratives des villes du moyen-âge.

M. R. Dehousse-Lejeune, professeur ordinaire, a donné plusieurs conférences à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, dans le courant de février.

M. F. Duyckaerts, professeur ordinaire, a été invité par la Fédération nationale des syndicats d'ingénieurs et des cadres supérieurs, de Paris, à faire une conférence intitulée : science et langage.

Il a été également invité par les Stages de l'arc-en-ciel, placés sous le patronage du Ministère de la Justice, à diriger avec le Docteur Le Moal une journée d'études sur le thème : l'évasion du réel chez les jeunes et notamment chez l'inadapté.

M. E. Helin, assistant, a fait une conférence à l'Institut des Hautes Etudes de Bruxelles, le 19 novembre dernier.

M. J. Renson, assistant, a effectué en 1957 un séjour d'études à Bâle. En novembre il a participé aux travaux du Colloque international de lexicologie et de lexicographie françaises et romanes, à Strasbourg.

## Agrégation de l'enseignement supérieur

M. G. François, docteur en philosophie et lettres, chef de travaux, a été proclamé agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée le 8 janvier en la salle académique et qui était intitulée : « Le polythéisme et l'emploi au singulier des mots *theos* et *diamon* dans la littérature grecque ».

## Réception et conférences

M. L. B. Guerrero, Secrétaire de l'Université centrale de Caracs et boursier de l'Unesco, a été reçu à l'Université le 6 février par MM. R. Demoulin, doyen de la Faculté, et J. Horrent, professeur ordinaire.

M. K. Ajdukiewicz, professeur à l'Université de Varsovie, a fait, le 14 février, sous les auspices du Centre national de recherches de logique, une communication intitulée : « Les systèmes axiomatiques du point de vue méthodologique ». Un large échange de vues a suivi l'exposé du Conférencier.

M. Y. Renouard, professeur à la Sorbonne, a fait, les 26, 27 et 28 février, trois conférences, dans le cadre des accords culturels franco-belges. Elles avaient respectivement pour titre : « 1212-1216, les origines de l'Europe occidentale moderne », « Le grand commerce des vins gascons au moyen-âge » et « L'activité économique de La Rochelle au moyen-âge ».

M. G. Calogero, professeur à l'Université de Rome, a fait le 7 mars une conférence en la salle Godefroid Kurth, sur le sujet : « L'éthique du dialogue ». Le même jour, M. Calogero a dirigé une séance du Séminaire de logique et de philosophie des sciences.

M. R. Martin, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon, a fait trois conférences accompagnées de projections en la salle académique les 20 et 21 mars. Il avait choisi pour sujets : « Oracles et temples oraculaires d'Apollon », « La formation des ordres à décor floral dans l'architecture grecque » et « Proportions et rapports mathématiques dans les édifices classiques et hellénistiques de la Grèce antique ».

## FACULTÉ DE DROIT

### Nominations et changements d'attributions

M. P. Horion, professeur ordinaire, a été déchargé, à sa demande, du cours de Législation sociale à la Faculté de Droit; du cours de Législation industrielle à l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques et du cours d'Eléments et compléments de législation sociale au Centre interfacultaire du Travail.

M. Horion est par ailleurs chargé de faire, en remplacement de M. le Professeur Dor, décédé, et indépendamment de ses autres attributions, le cours d'Eléments de droit industriel à la Faculté des Sciences appliquées.

M. A. Buttgenbach, professeur ordinaire, est déchargé à sa demande des cours de Législation budgétaire de l'état, des provinces et des communes; de Droit administratif, matières spéciales (cultes et enseignement); d'Etude approfondie de questions portant sur le Droit administratif, matières spéciales et exercices pratiques à la Faculté de Droit; et du cours de Droit constitutionnel comparé à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques.

M. C. Renard, professeur ordinaire, a été chargé de faire, en remplacement de M. le Professeur Dor, décédé, et indépendamment de ses autres attributions, les cours d'Encyclopédie du droit à la Faculté de Droit et à l'Ecole de Criminologie.

M. P. Graulich, professeur ordinaire, a été déchargé à sa demande des cours de Droit administratif matières spéciales (établissements publics, associations sans but lucratif, établissements d'utilité publique, fondations, police et règlements de police) et d'Etude approfondie de questions portant sur le Droit administratif, matières spéciales et exercices pratiques.

M. A. Parisis, chargé de cours, est chargé de faire le cours de Législation budgétaire de l'état, des provinces et des communes.

Mme S. David, chargé de cours, est chargée de faire, indépendamment de ses autres attributions, le cours de Législation sociale à la Faculté de Droit; de Législation industrielle à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques et d'Eléments et compléments de législation sociale au Centre interfacultaire du Travail.

M. J. Dembour, chef de travaux, est nommé chargé de cours. Il est chargé de faire les cours suivants :

— à la Faculté de Droit : Droit administratif matières spéciales (domaine public et privé, voirie, alignement, urbanisme); Etude approfondie de questions portant sur le droit administratif matières spéciales et exercices pratiques et Cours pratique et spécial de droit administratif, en remplacement de M. le Professeur Dor, décédé; Droit administratif, matières spéciales (cultes et enseignement); Etude approfondie de questions portant sur le droit administratif, matières spéciales; Droit administratif, matières spéciales (établissements publics, associations sans but lucratif, établissements d'utilité publique, fondations, police et règlements de police et Etude approfondie de questions portant sur le droit administratif, matières spéciales et exercices pratiques;

— à la Faculté des Sciences appliquées : Eléments de droit industriel et législation du bâtiment et Compléments de droit administratif et législation de l'urbanisme en Belgique et au Congo belge, en remplacement de M. le Professeur Dor, décédé;

— à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques : Droit constitutionnel de la Belgique, en remplacement de M. le Professeur Dellicour, admis à l'éméritat.

M. Dembour est par ailleurs déchargé de ses fonctions de chef de travaux.

M. C. Goossens, docteur en droit, est nommé chargé de cours. Il est chargé de faire les cours suivants :

— à la Faculté de Droit : Etude approfondie de questions portant sur le droit public et exercices pratiques et Droit public, matières spéciales, en remplacement de M. le Professeur Dor, décédé;

— à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques : Eléments du droit constitutionnel et administratif belge (partim droit constitutionnel), en remplacement de M. Dellicour, admis à l'éméritat; et Droit constitutionnel comparé.

M. F. Perin, docteur en droit, est nommé chargé de cours. Il est chargé de faire le cours de Droit public à la Faculté de Droit et à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques, en remplacement de M. le Professeur Dor, décédé.

M. E. Bours, chef de travaux, est maintenu dans ses fonctions pour un nouveau terme d'un an.

M. L. Dabin, docteur en droit et licencié en sciences économiques et financières, est nommé chef de travaux en remplacement de M. Alexandre.

### Distinctions

M. L. Graulich, professeur émérite, recteur honoraire, a été promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold.

M. V. Gothot, professeur ordinaire, vice-président du Conseil d'Administration de l'Université, a été promu Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

M. J. Constant, professeur extraordinaire, est nommé pour un terme de trois ans membre effectif de la Commission belgo-néerlando-luxembourgeoise pour l'étude de l'unification du droit.

M. P. Pescatore, chargé de cours, s'est vu décerner la distinction de Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. Ch. del Marmol, chargé de cours, a été nommé membre de la commission consultative chargée d'élaborer un avant-projet de législation sur les sociétés commerciales congolaises.

### Voyages et missions

M. R. Henrion, professeur ordinaire, a été nommé professeur visiteur à l'Université d'Elisabethville pour l'année académique 1957-1958.

M. S. Glaser, professeur ordinaire à titre honorifique, a donné, en janvier et en mars, diverses conférences aux Universités de Louvain et de Genève.

M. J. Constant, professeur extraordinaire, a fait le 12 décembre à l'Institut de droit comparé de l'Université de Paris, une conférence intitulée : « Les projets de lois belges concernant la probation ».

Il a par ailleurs été chargé, par le Centre d'étude de la Délinquance juvénile, de présenter l'exposé introductif au Colloque des 15 et 16 mars sur l'évolution de la notion de délinquance juvénile.

M. P. Pescatore, chargé de cours, a donné en février à l'Institut de recherches européennes de l'Université de Sarrebruck, une série de six leçons sur les problèmes politiques et juridiques de l'intégration européenne. Les exposés ont porté sur les sujets suivants : « Problèmes fondamentaux de l'intégration européenne », « La structure de la communauté européenne » et « Problèmes fonctionnels de l'intégration européenne ».

### Conférences

M. R. Daval, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux, a donné le 13 décembre, dans le cadre des accords culturels franco-belges, une conférence intitulée : « Les mathématiques du sociologue : enseignement par le film ».

M. J. Radouant, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Strasbourg, a fait le 17 mars une conférence sur « Les droits successoraux du conjoint survivant ». Le lendemain, M. Radouant a présidé un colloque sur le même sujet.

## FACULTÉ DES SCIENCES

### Nomination

M. F. Darimont, chef de travaux, a été nommé chargé de cours à la date du 1<sup>er</sup> novembre 1957. Il est chargé de faire les cours suivants, en remplacement de M. le Professeur Monoyer, qui en est déchargé à sa demande : « Morphologie végétale, partim thallophytes et phytopathologie » et « Botanique systématique, partim thallophytes, y compris microbiologie végétale ».

### Changements d'attributions

M. O. Rozet, professeur ordinaire, est chargé de faire, en remplacement de M. le Professeur Godeaux, admis à l'éméritat, et indépendamment de ses autres attributions, les cours de Géométrie supérieure et de Méthodologie mathématique (partim).

M. J. Duchesne, chargé de cours, a été chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, le cours de « Structure électronique et dynamique des molécules ».

M. H. Garnir, chargé de cours, a été déchargé à sa demande du cours de Mécanique analytique. Il est par ailleurs chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, en remplacement de M. le Professeur Godeaux, admis à l'éméritat, les cours de Calcul différentiel, calcul intégral, éléments du calcul des différences et du calcul des variations et Algèbre supérieure.

M. F. Jongmans, chargé de cours, a été chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, le cours de Géométrie supérieure, matières approfondies à la Faculté des Sciences.

M. J. Lecomte, chef de travaux, est nommé chargé de cours. Il est chargé de faire le cours de Physiologie expérimentale générale et spéciale et travaux pratiques, en remplacement de M. le Professeur Fredericq, admis à l'éméritat.

M. Lecomte est déchargé de ses fonctions de chef de travaux.

### Distinctions

M. L. J. Pauwen, professeur ordinaire, a été nommé membre associé de l'Académie royale des Sciences coloniales.

M. R. Bouillenne, professeur ordinaire, a été élu membre de l'Organisation internationale pour la recherche sur les plantes succulentes lors du IV<sup>e</sup> Congrès de cette organisation à La Haye.

Il a par ailleurs été sollicité d'accepter la présidence de la Section de Botanique au prochain Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences.

Enfin, M. Bouillenne a été nommé membre de la Commission de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge pour la période 1957-1963.

Mme S. Leclercq, professeur ordinaire, a été nommée Honorary member of the botanical Society of India.

M. P. Swings, professeur ordinaire, a été nommé membre de l'Advisory Board de la Collection d'ouvrages « Advances in Spectroscopy ».

M. O. Tulippe, professeur ordinaire, a été sollicité d'accepter la présidence de la Section de Géographie au prochain Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences.

M. H. Brasseur, professeur ordinaire, a été appelé à faire partie du Comité consultatif de la Physique des Solides du Centre d'étude de l'énergie nucléaire.

M. G. Hamoir, agrégé, a été nommé délégué de la Section de Liège au Comité central de la Société chimique pour l'année académique 1957-1958.

### Voyages et missions

M. L. Godeaux, professeur émérite, a assumé la vice-présidence de la réunion des mathématiciens d'expression latine qui s'est tenue à Nice en septembre 1957.

M. J. Baudrenghien, professeur ordinaire, a accompagné en décembre les étudiants en sciences chimiques dans une excursion scientifique en Allemagne rhénane.

M. P. Swings, professeur ordinaire, a fait le 4 janvier une conférence devant la Société astronomique néerlandaise, à l'Université de Leiden.

M. O. Tulippe a fait une conférence le 19 mars à la Faculté des Lettres de Lille.

M. G. Duyckaerts a été invité à faire une conférence à la Semaine internationale d'Etudes supérieures des méthodes physiques d'analyse, organisée à Paris en décembre.

Il a également été invité par le président de la Gordon research Conference 1958, à faire divers exposés sur l'analyse infra-rouge des solides devant la Section de chimie analytique à New Hampton.

M. J. Serpe, chargé de cours, a donné une conférence sur la théorie du neutrino, le 8 janvier à l'Université de Bruxelles.

A partir du mois de février, il accomplit à l'étranger la seconde partie de la mission d'information dont l'a chargé la Fondation Francqui.

M. G. Hamoir, agrégé, a contribué à la rédaction du « Handbook of biological data » ainsi qu'au « Biochemist's Handbook » édité simultanément en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

M. P. Dedecker, chef de travaux, a assisté à la réunion des mathématiciens d'expression latine qui s'est tenue à Nice en septembre. Il a ensuite effectué un séjour de recherches de trois mois à l'Institute for advanced study de Princeton.

Dans le courant du mois de décembre, il a donné des conférences aux Universités Laval et McGill à Montréal et à l'Université Mac Master à Hamilton.

M. L. Delbouille, assistant, a séjourné en janvier et février à la station scientifique du Jungfraujoch afin d'y installer un spectrographe prisme-réseau construit à Liège.

M. J. Govaerts, chef de travaux et maître de conférences, a participé à Paris en septembre au Congrès mondial sur les applications des radioisotopes. Il y a présenté une communication.

### **Agrégation de l'enseignement supérieur**

M. P. Dedecker, docteur en sciences, chef de travaux, a été proclamé, à l'unanimité du jury, agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée le 20 janvier en la salle académique et qui était intitulée : « Une première leçon sur la théorie des espaces fibrés ».

### **Conférences**

M. J. Bartier, professeur à l'Université libre de Bruxelles, a donné le 17 décembre, à l'Institut de Chimie, une conférence sur le problème politique du pétrole au Moyen-Orient.

M. A. Van Tiggelen, professeur à l'Université catholique de Louvain, a fait le 14 janvier au même Institut un exposé intitulé « Chimie, combustion et satellites artificiels ».

M. M. Verzele, chargé de cours à l'Université de Gand, a fait le 4 février, toujours à l'Institut de Chimie, une conférence sur le sujet : « Progrès récents dans la chimie des produits organiques fluorés ».

M. P. Muller, Astronome titulaire à l'Observatoire de Paris-Meudon, a fait le 28 février en la salle académique une conférence intitulée « Les satellites artificiels et l'astronautique ».

M. C. De Duve, professeur à l'Université catholique de Louvain, a fait le 11 mars une conférence sur le thème « Théorie et applications de la centrifugation différentielle ».

M. A. S. Crafts, professeur à l'Université de Californie, a donné le 21 mars à l'Institut de Botanique une conférence intitulée : « Uptake and distribution of nutrients by plants ».

## FACULTÉ DE MÉDECINE

### Admission à l'éméritat

M. A. Destrée, professeur ordinaire, a été admis à l'éméritat à la date du 3 novembre 1957. Il est autorisé à poursuivre son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique 1957-1958.

### Nominations

M. A. André, assistant, est nommé chef de travaux pour un premier terme de deux ans.

M. J. Frédéric, assistant, est nommé chef de travaux pour un premier terme de deux ans.

### Distinctions

M. J. Roskam, professeur ordinaire, a été nommé président de l'Académie royale de Médecine en remplacement de M. le Professeur Goormaghtigh, démissionnaire pour raison de santé.

M. M. Florkin, professeur ordinaire, a été nommé membre de la Commission internationale de standardisation technique en anthropologie biologique et membre du Comité d'honneur du XXXI<sup>e</sup> Congrès international de Chimie industrielle qui se tiendra à Liège en septembre.

Il a par ailleurs été chargé par le Conseil international des Unions scientifiques de former un Comité pour l'étude des dangers de contamination par les explorations extra-terrestres.

M. Florkin a été désigné comme président de la Section d'histoire et de Philosophie des Sciences du Congrès annuel de l'Association française pour l'avancement des sciences 1958.

M. M. Chèvremont, professeur ordinaire, s'est vu décerner un prix de 100.000 fr. français par l'Académie des Sciences de Paris.

Il a été nommé Secrétaire général de la Society for cell biology.

M. P. Moureau, professeur ordinaire, a été nommé membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique et membre d'honneur de l'Association italienne de Médecine légale et des Assurances.

M. M. Welsch, professeur ordinaire, a été nommé membre de la Commission scientifique du Fonds de la recherche scientifique médicale.

Il a été nommé « Regional editor for the continental europe » du périodique : *Biotica*, the international journal of pure and applied cellular pharmacology.

M. A. Gerebtzoff, agrégé, a été nommé vice-président de la Société belge de Neurologie et membre de l'International Society for research on the coagulation of blood, capillary function and practical myology.

M. J. Lecomte, chef de travaux, a été élu membre correspondant de la Société française d'Allergie.

M. G. Lejeune, chef de travaux, a été élu membre correspondant de la Société française d'Allergie.

#### Voyages et missions

M. J. Firket, professeur ordinaire, a été invité par la Royal Society of Medicine et le Brompton Hospital, à conférer à Londres en janvier.

M. M. Florkin, professeur ordinaire, a été invité à occuper la Chaire Maeterlinck au Centre universitaire méditerranéen, à Nice.

Il a présidé le deuxième Congrès bénélux d'Histoire des Sciences qui s'est tenu à Bruxelles en novembre et y a fait un exposé intitulé : « Histoire de la théorie cellulaire ».

M. Z. M. Bacq, professeur ordinaire, a été invité par les Universités Laval et McGill, de Montréal, au titre de Professeur Claude Bernard.

En janvier-février, il a présidé les réunions du Comité des Radiations de l'O. N. U. En outre, M. Bacq a fait des conférences au laboratoire national de Brookhaven, à l'établissement atomique d'Oak-Ridge et à Columbia University.

M. P. Moureau, professeur ordinaire, a assisté au Congrès international de Médecine légale qui s'est tenu à Lyon en Octobre.

En novembre dernier, il a donné deux leçons à l'Institut Pasteur de Paris.

M. M. Chèvremont, professeur ordinaire, a été invité à faire trois conférences à la Faculté de Médecine de Paris en novembre et décembre dernier.

Il a donné, le 26 mars une conférence à l'Université de Nimègue.

M. Chèvremont a assisté et présenté une communication au Congrès des Anatomistes de langue française qui s'est tenu à Gand du 30 mars au 3 avril.

M. M. Dallemagne, professeur ordinaire, a été invité à faire une conférence à l'Institut d'Anatomie pathologique de Rome, le 13 mars.

M. A. Lambrechts, professeur ordinaire, a participé au Symposium sur le traitement de la coqueluche qui s'est tenu à Paris en décembre.

M. R. Weekers, professeur ordinaire, a participé au Symposium sur la physiologie végétative de l'œil qui s'est tenu à Londres les 14 et 15 mars.

M. M. Welsch, professeur ordinaire, a accompli un voyage d'étude au Congo au cours du premier trimestre 1958, sous les auspices du Ministère des Colonies.

M. G. Leroux, chargé de cours, a été invité par la Société de Radiologie de Hesse à conférencier sur le radiodiagnostic des tumeurs du foie.

M. P. Frédéricq, chargé de cours, a obtenu un mandat de C.R.B. advanced Fellowship en vue d'un séjour de plusieurs mois aux Etats-Unis.

M. A. Steenebruggen, chargé de cours, a assisté à Londres, en novembre et décembre dernier, à la réunion annuelle de la British Association of plastic surgeons, dont il est membre associé.

M. J. Hugues, agrégé, a été invité à participer à un symposium sur les réactions vasculaires microscopiques qui s'est tenu à Chicago en octobre. Il y a présenté une communication.

M. S. Lapière, agrégé et maître de conférences, a accompagné, en mars, les élèves de la deuxième épreuve du grade de pharmacien dans un voyage d'études qui les a menés à Bâle et à Berne.

M. J. Lecomte, chef de travaux, a présenté au cours d'une réunion commune des Sociétés d'allergie belge et française, un travail réalisé en collaboration avec M. Mélon, assistant, et traitant des réactions nasales à l'histamine et aux libérateurs d'histamine.

M. J. Colette, assistant volontaire, a séjourné en janvier à l'Université de Padoue.

### **Chercheurs étrangers**

Le Laboratoire de Biochimie du Professeur M. Florkin recevra, à partir de mars 1958 et pour une période de trois mois, Mlle I. Garcia, d'Alger.

Il recevra également, à la même époque et pour onze mois, M. T. Fukuda, boursier du Gouvernement japonais.

Enfin, M. Huot, boursier du Gouvernement canadien, qui a travaillé dans le laboratoire de M. Florkin en 1957-1958, a sollicité un renouvellement de sa bourse pour la prochaine année académique.

M. P. Ciccarone, docteur en médecine, accomplit un séjour de huit mois dans le Laboratoire du Professeur Bacq, grâce à une bourse des accords culturels italo-belges.

### **Agrégations de l'enseignement supérieur**

M. D. Honoré, docteur en médecine, a été proclamé, à l'unanimité du jury, agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique

qu'il a donnée en la salle académique le 14 février et qui était intitulée : « Les traumatismes thoraco-abdominaux ».

M. H. Firket, docteur en médecine, a été proclamé, à l'unanimité du jury, agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée le 28 février dans la salle académique sur le sujet : « L'hypophyse, structure et histophysiologie ».

### Conférences

M. O. Muhlbock, professeur, directeur de recherches au « Antoni Van Leeuwenhoek Huis » d'Amsterdam, a fait, le 28 janvier, une conférence sur le sujet suivant : « Les facteurs dans la genèse du cancer mammaire ».

M. C. P. Thomas a fait en français, le 31 janvier, une leçon sur « le cancer du poumon ».

M. L. Derobert, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, a donné le 6 mars dans la salle académique, une conférence intitulée : « L'évolution du concept de la responsabilité médicale à la lumière de la jurisprudence française ».

M. P. Mandel, professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg, a donné le 7 mars deux conférences respectivement intitulées : « L'intérêt de l'étude des acides nucléiques en physio-pathologie » et « La biochimie du cristallin et les phénomènes du vieillissement ».

M. T. Pomfret Kilner, professeur à l'Université d'Oxford, a fait les 18 et 19 mars deux conférences sur les sujets suivants : « Malformations congénitales et acquises, aspects thérapeutiques » et « Les brûlures et leurs traitements ».

### Institut supérieur d'Education physique

M. G. Coppée, professeur, a été désigné comme vice-président de la Société belge de Médecine du Travail.

## FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

### Admission à l'éméritat

M. M. Guérin, chargé de cours et répétiteur, est admis à l'éméritat à la date du 11 janvier 1958. Il est autorisé à continuer son enseignement et ses répétitions jusqu'à la fin de l'année académique 1957-1958.

### Nominations

M. P. Bartholomé, assistant, a été nommé chargé de cours à l'Université Lovanium.

M. J. Van Ham, répétiteur, a été définitivement confirmé dans ses fonctions.

M. C. Ek, assistant, est nommé répétiteur pour un premier terme de deux ans.

M. J. Simonet, assistant, est également nommé répétiteur pour un premier terme de deux ans.

### Distinctions

M. F. Campus, professeur ordinaire, pro-recteur de l'Université et président du Comité des experts chargés de l'examen des projets d'aménagement du site d'Inga, a été nommé président du Conseil d'Administration de l'Institut national d'études pour le développement du Bas-Congo, pour un terme de trois ans.

M. M. Legraye, professeur ordinaire, directeur de la Classe des Sciences, a été nommé Président de l'Académie royale des Sciences coloniales.

M. P. Fourmarier, professeur ordinaire, a été nommé membre du Groupe technique de l'Institut national d'études pour le développement du Bas-Congo, pour un terme de trois ans.

Il a été élu Président du Comité scientifique de l'Association des Ingénieurs de Montéfiore.

M. E. Frenay, professeur ordinaire, a été nommé membre du Groupe économique de l'Institut national d'études pour le développement du Bas-Congo, pour un terme de trois ans.

M. H. Labasse, professeur ordinaire, a été élu Président du Comité scientifique de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège.

M. H. Louis, professeur ordinaire, a été désigné comme membre effectif représentant l'Université de Liège au Conseil d'Administration de l'Institut belge de normalisation.

M. B. Fraeys de Veubeke, professeur ordinaire, a été nommé membre du Comité de rédaction des « Astronautica acta » lors de la réunion de la Fédération internationale d'Astronautique qui s'est tenue à Madrid en octobre.

M. J. Lamoën, professeur ordinaire, membre du Comité des experts chargés de l'examen des projets d'aménagement du site d'Inga, a été nommé membre du Conseil d'Administration de l'Institut national d'études pour le développement du Bas-Congo, pour un terme de trois ans.

M. G. Monseur, assistant au service de géologie appliquée, s'est vu attribuer le Prix et la Médaille Clément Guyon, décernés pour la première fois en 1958 à l'auteur du meilleur mémoire de fin d'études des mines ou de géologie.

### Voyages et missions

MM. J. Danze, doyen de la Faculté; G. Burnay, professeur ordinaire et L. Delvaux, chef de travaux, ont participé aux journées de la combustion des combustibles solides et pulvérisés qui se sont tenues à Paris en décembre et y ont présenté des communications.

M. Ch. Massonnet, professeur ordinaire, a donné une conférence à l'Université libre de Bruxelles, le 12 février.

M. L. Leloup, professeur ordinaire, a donné le 17 janvier une conférence à la Section de Liège de l'A. I. Lg.

Il a rédigé pour la collection « Techniques de l'ingénieur », éditée à Paris, le chapitre intitulé « Calcul des paliers lisses » ainsi que le chapitre des « Vibrations ».

M. B. Fraeys de Veubeke, professeur ordinaire, a participé aux travaux du groupe de travail « Matériaux et structures » de l'A. G. A. R. D. qui se sont déroulées à Paris en novembre.

Il a été chargé de présenter deux rapports pour les manuels d'aéroélasticité et d'étude des structures d'avions destinés aux industries aéronautiques des pays de l'Otan.

Dans le cadre des accords culturels néerlandais-belges, il a été invité à donner en décembre deux conférences et un colloque de mécanique appliquée à la Technische hogeschool de Delft.

M. C. Cuvelier, assistant, a présenté au Congrès de l'I. C. A. F. qui s'est tenu en octobre à Bruxelles, une communication intitulée « Fatigue crack propagation in mild steel », résultat des expériences menées conjointement avec M. le Professeur Massonnet.

M. K. Gamski, agrégé, a participé en février au colloque sur des essais non destructifs des matériaux, organisé à Londres par le British Council.

### Conférences

M. I. Prigogine, professeur à l'Université libre de Bruxelles, titulaire de la Chaire Francqui pour l'année 1957-1958, a commencé, le 16 janvier, une série de douze leçons consacrées à la théorie statistique de la matière. Ces cours se donnent chaque jeudi à 17 heures à l'Institut de Chimie et Métallurgie du Val-Benoît.

M. A. Van Der Neut, président de la Faculté des constructions aéronautiques et navales de la Technische Hogeschool de Delft, a donné trois conférences dans le courant du mois de février. Elles avaient pour sujets : « Considérations qualitatives sur les tensions induites dans les coques par les incompatibilités de gauchissement », « Le flambage local des panneaux à lisses multiples » et « Les tensions dans un tube circulaire au voisinage d'un coude anguleux ».

M. G. Wilson, professeur à l'Université de Londres a fait, le 25 février, à l'invitation de la Société géologique de Belgique, une conférence sur le sujet : « La signification tectonique des structures à petite échelle et leur importance pour le géologue sur le terrain ».

M. N. H. Kolderup, professeur à l'Université de Bergen, a fait, du 18 au 21 mars, trois conférences respectivement intitulées : « La chaîne calédonienne au sud de Bergen », « Les arcs de Bergen » et « La géologie des régions côtières au nord de Bergen ».

### Chercheur étranger

M. Hololcev, directeur de l'Institut de résistance des matériaux et professeur à l'Université de Skopje, a fait, dans le courant du mois de mars, un séjour dans les laboratoires de MM. les Professeurs Louis et Massonnet.

### Bibliothèque

M. C. Ericsson, ingénieur suédois, a fait don à la Bibliothèque de l'édition critique des œuvres complètes d'Esaias Tegner. Ces dix volumes s'ajoutent à la belle collection d'ouvrages scandinaves constituée par M. P. Halleux, maître de conférences.

## Mémoires de licence et dissertations doctorales présentés par les étudiants de l'Université de Liège en 1956-1957

### FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

#### Licence

##### *Histoire*

- Bernard, H. : Contribution à l'histoire politique de l'Arrondissement de Charleroi au XIX<sup>e</sup> siècle.
- Bodart, P. : Contribution à l'histoire de la Cour souveraine du Duché de Bouillon sous les La Tour d'Auvergne (1678-1790).
- Granville, F. : Histoire d'Ans et Glain.
- Lebas, C. : L'unionisme au sein des pouvoirs exécutif et législatif entre 1839 et 1847.
- Monjoie, M.-T. : La souveraineté de Maximilien-Emmanuel de Bavière aux Pays-Bas (1711-1714).
- Neuville, A.-M. : Les sources diplomatiques et narratives concernant l'abbaye de Florennes jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

##### *Philologie classique*

- Antoine, M. : Phérécyde et les légendes épiques.
- Bodart, S. : Héraclès et la biche aux cornes d'or.
- Bolly, R.-M. : Examen des conceptions relatives à la race chez les premiers poètes grecs.
- Carlier, J.-M. : Porphyre. Lettre à Anébon l'Egyptien.
- Destenne, M. : Homère et Pythagore. Les poèmes homériques et le pythagorisme ancien.

- Dubois, A. : Le jeune homme dans le théâtre de Méandre.  
Grisart, R. : La langue des sports dans la littérature grecque du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.  
Lamotte, J. : Saint Augustin et la réaction païenne après 410.  
Polis, R. : Ménélas dans le théâtre d'Euripide.  
Thibeau, A.-M. : Lucien et les Stoïciens.

*Philologie romane*

- Arets-Pâques, J. : De *Jean Santeuil* à *A la recherche du temps perdu*.  
Bastin : La famille dans l'œuvre de Mauriac.  
Becquevort, J. : Etude sur la *Farce des Coquins* accompagnées d'une nouvelle édition du texte.  
Corne : La composition de l'épisode *Jésus-Christ*. Extrait de *La fin de Satan* de Victor Hugo.  
Dawans, M. : La pensée de Henri Bosco.  
Dizier, P. : La poésie lyrique de Théophile de Viau.  
Fesler : Mise au point des études sur la composition, le refrain et les continuations de la *Chanson de Guillaume*.  
Fraikin, C. : Etat présent des études sur le baroque littéraire.  
Guillaume : Introduction aux poèmes de O. V. de L. Milosz.  
Houssa, N. : Essai sur la conception du style chez Colette.  
Konings, Y. : Etude sur l'unité du *Tristan* de Bérroul.  
Leblon, C. : Les aventures d'Angelo Pardi racontées par Jean Giono dans trois de ses derniers romans *Angelo*, *Le bussard sur le toit*, *Le bonheur fou*.  
Lebrun : Quelle vanité que la peinture, qui attire l'admiration, par la ressemblance des choses dont on n'admire point les originaux (Pascal). Essai d'interprétation et commentaires.  
Lion, A. : Raymond Radiguet.  
Manavian : L'art de la description chez Colette.  
Marchot : Le paysage et le décor dans le roman de François Mauriac.  
Nandrain : Les lieux-dits de la commune de Malonne.  
Pirotte, J. : Sartre, critique littéraire.  
Pirotte, M. : *Les Romances sans paroles* de Paul Verlaine.  
Ponette : Le vocabulaire de l'agriculture à Orcq (T055).  
Pone, M. : André Gide et les *Thibault*.  
Sarlet, C. : *Du côté de chez Swann* de Marcel Proust. Etude de quelques moyens stylistiques.  
Schleck, J.-P. : *Victor-Marie, comte Hugo* de Charles Péguy.  
Stembert, R. : Henri Michaux, pèlerin de l'absolu.  
Teicher : Un tragique contemporain. Kafka et la littérature française.

Thierie : Toponymie de cinq communes hesbignonnes (Avernas-le-Bauduin, Cras-Avernas, Boelhe, Rosoux-Crenwick, Berloz).

Westmael : Laforgne, poète exilé.

#### *Philologie germanique*

Beirens : Onderzoek over het gebruik van het werkwoord *stemmen*.

Colson, G. : John Steinbeck as a proletarian novelist in *The grapes of Wrath*.

Degueldre, J. M. : Das bild des Künstlers in Thomas Manns novellen.

Fohalle : Het literaire werk van Karel Leroux gerangschikt en ontleed.

Gabriel, N. : Die Gottsuche in der Lyrik Stefan Georges.

Garant, J. : Joyce Cary's Portrait of the artist.

Jelinek, H. : Main Street and the problem of emancipation in Sinclair Lewi's novels.

Moulin, A. : Boswell in Holland (1763-1764).

Noël, J. : The imagery in the tragedy of Hamlet.

Philippe, L. : De nederlandse dialectnamen van Schaduw- en Zuidnederlandse voetbaltaal.

Schmitz, W. : Die eupener weberei. Ein beitrage zum wortschatz mit einleitender historischer lautlehre des eupener mundart.

#### **Doctorat**

##### *Philosophie*

Paisse, J. M. : La théorie de la réminiscence dans les dialogues de Platon.

##### *Histoire*

Derchain, P. : La conservation rituelle de la vie en Egypte d'après le papyrus Salt 285 (B. M. 10051).

Helin, E. : La population de Liège à la fin de l'Ancien Régime. Recherches de démographie historique.

Joris, A. : La Ville de Huy au Moyen-Age. Des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Philologie classique*

Cunen, F. : La lécanomancie grecque, ses origines et son développement.

Evrard, E. : L'Ecole olympiodore et la composition du *Commentaire à la Physique* de Jean Philopon.

Lecrompe, R. : Etude sémantique des mots *deus* et *numen*, employés au singulier, dans la littérature latine païenne.

*Philologie germanique*

Henrard, R. : Menno ter Braak in het licht van Friedrich Nietzsche.

**INSTITUT SUPÉRIEUR DE SCIENCES PÉDAGOGIQUES**

**Licence**

- De Ridder : Les facteurs psycho-sociaux du choix du métier chez les garçons à la fin de l'école primaire.
- De Vits : Projet de réforme concernant la structure, les programmes, les méthodes, le climat psychologique qui caractérisent l'enseignement normal primaire belge.
- Elias : Les objectifs de l'enseignement technique féminin en Belgique.
- Feyereisen : Le Rorschach est-il influencé par la situation d'examen ?
- Holvoet : Education fonctionnelle chez les Bayaka du Kwango.
- Ista : Etude sur le test Tsedek.
- Jansen : Etude d'une région dans le cadre de l'orientation professionnelle.
- Lewalle : Contribution à l'étude de la compréhension du vocabulaire des sciences naturelles au niveau de l'enseignement secondaire.
- Marchal : Etudes des réactions au stress du rat placé sous l'effet d'un médicament tranquillisant.
- Portugaels : Etude sur l'intelligence de jeunes filles délinquantes placées dans une institution spécialisée.
- Stassart : Les procédés d'emprunt ou de compensation dans l'enseignement de la soustraction.

**Doctorat**

Collette, A. : L'image paternelle chez l'adolescent.

**FACULTÉ DE DROIT**

**Licence**

*Sciences politiques*

- Ancion, A. : Rôle de l'Etat dans le financement des investissements industriels en Belgique.
- Bartholomé, T. : Les Commissions consultatives du Ministère des Affaires économiques.
- Laurent, R. M. : L'Assemblée de la C. E. C. A., son statut, son évolution.
- Lejeune J. : Essais sur le mode d'élection des députés en France de 1944 à nos jours.

*Sciences diplomatiques*

- Bustin E. : L'administration indigène et le développement des structures politiques dans l'Uganda.  
Fellens, Ch. : La question de Chypre en droit des gens contemporain.

*Sciences sociales*

- Bougard, J. P. : Evolution et difficultés de l'industrie du matériel roulant ferroviaire. Répercussions dans le Hainaut.  
Dardenne, E. : Recherche sur les relations de voisinage dans une petite ville.  
Denoiseux, M. : Les relations sociales entre Blancs et Noirs, vues par les coloniaux belges de la Province du Katanga.  
François, L. : La pension de vieillesse des travailleurs indépendants.  
Garsoux, J. : L'attitude des Belges vis-à-vis des étrangers, vue par les étrangers. Contribution à l'étude des groupes sociaux d'ouvriers italiens de la région liégeoise.  
Léonard, M. L. : L'harmonisation des salaires dans le cadre du marché commun.  
Maréchal, P. : Attitude des agriculteurs vis-à-vis de leurs conseillers techniques.  
Melkin, H. : La formation professionnelle dans les métiers et négoce. Observations relatives à l'apprentissage sous contrat subsidié dans l'arrondissement de Liège.  
Schyns, F. : Loisirs et télévision dans une petite ville.  
Simonon-Spadin, J. : Etude sociologique sur les fonctionnaires de la C. E. C. A. au travail.  
Thoveron, G. : La presse quotidienne d'information en langue française en Belgique.  
Van Roozendael, J. : De quelques problèmes statistiques relatifs au vieillissement de la population en Belgique.

*Sciences administratives*

- Dedeur, H. : La loi du 27 juin 1956 relative à l'Institut national du Logement.

*Sciences économiques et financières*

- Masset, H. : Les dépenses publiques, le revenu national et la dette publique dans quelques pays.  
Minet, P. : Recherches sur les effets exercés par le crédit bancaire, les émissions publiques et la balance des paiements sur la monnaie.

*Sciences économiques et fiscales*

Pirotte, H. : Les évaluations d'inventaire.

**ÉCOLE SUPÉRIEURE  
DE SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES**

**Licence**

*Sciences économiques*

Barbier, E. : Le canal de Charleroi à Bruxelles.

Bernier, G. : Situation économique du Canada et relations économiques entre le Canada et la Belgique.

Clemhout, S. : Les transports au Congo belge.

de Bournonville, M. : L'assistance étrangère au Pakistan.

Depiereux, M. : L'équipement hydro-électrique du Congo belge.

Dewez, J. : L'industrie de la brique en Belgique.

Dufays, P. : Le problème de l'habitat indigène à Léopoldville.

Esgain, J. : Méthodes de planning des entreprises de production.

Fox, H. : L'élevage au Ruanda.

Haufroid, J. : Les investissements dans l'agriculture des pays sous-développés. Action de la F. A. O.

Lakatos, C. : Rôle des sociétés d'assurance dans l'investissement des finances publiques et privées en Belgique, en France et en Allemagne.

Lefebvre, W. : Le lanital et ses répercussions économiques.

Loly, L. : Evolution du commerce extérieur de la Belgique avec les Etats-Unis de 1946 à 1955.

Mailliet R. : Le problème de la canalisation de la Moselle.

Mignon J. : Contribution à l'étude de l'influence de la population sur l'économie.

Olivier, C. : L'industrie du savon de toilette.

Perreaux, R. : La forêt luxembourgeoise.

Sietzen, R. : Le problème de l'exode rural au Grand-Duché.

Taquet, J. : Les cultures brésiliennes d'exportation et l'exportation de ces produits en Belgique depuis 1945.

Techy, O. : L'avenir de l'industrie armurière liégeoise est-il réellement compromis ?

Vendy, J. : Etude des coefficients d'élasticité de la demande de l'électricité en Belgique.

*Sciences commerciales et financières*

Bolland, A. : Les méthodes d'évaluation du revenu national et leur application en Belgique.

- Dehez, A. : Les investissements privés américains en Belgique et aux Pays-Bas.
- Delhez, P. : La situation de l'industrie textile verviétoise dans la conjoncture économique actuelle.
- Denis, J. : Les banques belges de 1936 à 1955. La structure de leurs bilans.
- de Schaetzen, F. : L'organisation du marché économique en Belgique.
- Guyot, J. : L'évolution récente des modes de financement des entreprises.
- Kreusch, P. : Les charges fiscales d'une entreprise industrielle en Belgique.
- Lambert, A. : La structure financière de l'industrie lainière belge.
- Lambert, P. : L'interventionnisme américain depuis 1932-1933 dans le domaine de la conjoncture économique; le chômage.
- Léonard-Etienne, J. : La comptabilité d'un concern hollandais.
- Moens, P. : La vente avec primes et ristournes.
- Ravet, H. : L'antagonisme entre le grand et le petit commerce de détail en Belgique et à l'étranger.

*Sciences commerciales et consulaires*

- Dale, J. : Etude économique des droits d'auteur en matière de radio-diffusion et d'exécution d'œuvres enregistrées ou vivantes en Belgique.
- Pilawski, M. : Contribution à l'étude de l'économie agricole d'un pays sous-développé : la Grèce.
- Planchar, R. : Le plan Delta et ses répercussions sur le canal Anvers-Rhin.

*Sciences commerciales et coloniales*

- Klons, J. : L'économie du thé au Congo belge.

**FACULTÉ DES SCIENCES**

**Licence**

*Sciences mathématiques*

- Albert, J. : Le théorème des nombres premiers.
- Blum, J. : Sur le passage des équations microscopiques de Lorentz aux équations macroscopiques de Maxwell.
- Colin, J. : Etude du profil des raies d'émission et d'absorption dans les étoiles Be et P Cygni.
- Crotteux, B. : Sur les suites de Laplace et les congruences de droites.
- Defacqz, O. : Détermination des distributions radiales des éléments dans les comètes, la chromosphère solaire et les nébuleuses planétaires.
- Derchain, C. : Contribution à l'étude des congruences de sphère.

*Sciences botaniques*

- Streel, M. : Etude phytosociologique de la Fagne wallonne et de la Fagne de Clefay; structure et évolution des associations végétales à sphaignes.
- Gilson, M. : Métabolisme auxinique de *Hyosyamus Niger* L. Teneur en auxine des feuilles au cours de la croissance et du développement de cette plante.
- Reekmans, M. : Contribution à l'étude de la sexualité et de l'apogamie chez *Scolopendrium vulgare* (SM) et *Pellaea hastate* (LINK).
- Vanoorbek, R. : Première contribution à l'étude palynologique du Crétacé supérieur du Nord-Est de la Belgique.
- Nassogne, A. : Rapport physiologique entre l'alimentation minérale et la tubérisation chez *Brassica Napus* L.

*Sciences zoologiques*

- Collinet, C. : Contribution à l'étude de la variabilité individuelle chez *Tenebrio Molitor*.
- Thilmans, G. : Description et recherche des affinités d'un crâne de la région de l'Uele.

**Doctorat**

*Sciences mathématiques*

- Carton, M. : Sur la théorie des surfaces et les suites de Laplace.

*Sciences physiques*

- Simon, R. : Sur les mouvements radiaux d'une étoile gazeuse.

*Sciences chimiques*

- Bricteux-Grégoire, S. : Contribution à l'étude du métabolisme des acides aminés et de la biosynthèse protéique chez les insectes.
- Fabry, C. : Les phosphates de calcium synthétiques de structure apatitique.
- Fouarge, J. : Contribution à l'étude de procédés de séparation de produits de fission de l'uranium et de radio-éléments.
- Koch, G. : Méthodes pour mesurer la composition isotopique du carbone et de l'hydrogène du groupe méthyle de l'adrénaline.
- Maron, N. : Contribution à l'étude de la gélatine photographique.

*Sciences zoologiques*

- Jeuniaux, C. : Recherches biochimiques sur les chitinases; origine et rôle de ces enzymes chez les invertébrés.

FACULTÉ DE MÉDECINE

*Licence en Education physique*

- Bara, H. : Senescence de l'organisme.  
Durou, J. A. : La marche.  
Gramme, R. : Le traitement des séquelles de la poliomyélite.  
Larock, L. : Le triple saut.  
Lénelle, F. : Possibilités physiques de l'adolescent.  
Léon, J. : Précision relative des techniques de mesure de la longueur du membre inférieur en postulant la radioscopie comme technique de référence.  
Maquoi, L. : Biotype des champions et les effets de l'entraînement sur la condition physique des sportifs.  
Schwaiger, A. M. : Les sauts en général. Le saut plongé.  
Simon, A. : Essai sur les proportions idéales de l'homme.  
Stelsy, P. : Courses de haies.  
Thibaut, C. : De la danse.  
Thibaut, R. : Lancer du disque.
-

# La Vie universitaire en Belgique

---

## Université de Bruxelles

**Modifications et enseignements nouveaux.** — Le Conseil d'Administration a décidé de remanier le programme des cours de la section de *philologie romane*. Il a notamment été créé un cours d'explication d'un auteur grec en candidature et un cours de linguistique et stylistique du français moderne en licence.

Le Conseil d'Administration a également procédé à un profond remaniement de l'enseignement de la *botanique* en licence. Les cours légaux conservés sont toutefois réduits aux deux-tiers du temps qu'ils comportaient. Le tiers restant est constitué par des compléments de ces matières, explicitées dans des questions spéciales de morphologie végétale, de botanique systématique, de physiologie et d'éthologie végétales. L'étude de la biologie forestière, de la flore et de la végétation du Congo belge, de la génétique des plantes supérieures et la physicochimie de la cellule végétale, les rapports de la botanique avec l'agriculture, etc. ont été prévus dans ce groupe d'enseignement.

Il a été décidé de créer à la Faculté des Sciences appliquées un cycle d'enseignement destiné à informer et à familiariser les *futurs ingénieurs* aux notions d'économie politique, financière et sociale. M. le Professeur Glansdorff en a été nommé directeur.

Un *Centre d'études des problèmes du spectacle* a été créé à l'initiative de l'Institut de Sociologie Solvay. Présidée par M. le Professeur honoraire G. Smets, la nouvelle association a pour objet la recherche fondamentale dans le domaine du spectacle : théâtre, télévision, cinéma, sports, etc... envisagés sous les angles économique, sociologique, physiologique et culturel.

L'Institut de Sociologie Solvay s'est adjoint un *Centre pour l'étude des problèmes du monde musulman contemporain*. Il s'occupera de favoriser la meilleure connaissance du monde musulman par les hommes d'affaires, industriels, gens d'enseignement et journalistes de chez nous. Le Centre publie un bulletin bimensuel; il est dirigé par le M. Professeur A. Abel.

Un Comité spécial, constitué dans le cadre du CEMUBAC, avec le concours de l'Institut de Sociologie Solvay et de l'Institut de Géographie, sous la présidence du Recteur, a mis au point un projet de *mission scientifique interdisciplinaire dans les territoires du Nord-Est du Congo belge*. L'objet de l'entreprise est la mise au point d'un programme de développement

intégré, sur les plans économique, social et politique, pour les régions qui sont voisines du Soudan français, de la République du Soudan et de l'Ouganda. Le Conseil d'Administration de l'Université a déchargé M. le Professeur De Smet de ses enseignements, afin de lui permettre d'assumer les fonctions de secrétaire général de la mission. Le Ministre des Colonies a donné son accord au projet qui comporte un budget de 30 millions pour trois ans, l'établissement d'une base d'opération en Afrique et d'un secrétariat scientifique à l'Université même. L'Université de Bruxelles a enfin conclu un accord avec l'Université de Gand qui va établir une base médicale et scientifique à Ambaki, près du lac Albert, afin de délimiter les actions respectives des deux universités et de jeter les bases d'une coopération fructueuse.

**Manifestations universitaires.** — L'Institut d'organisation et de gestion des entreprises a tenu une séance exceptionnelle le 14 mars à la Maison des Anciens. Au cours de cette manifestation, M. le Professeur P. Lambert, secrétaire de la Faculté de Droit de Liège, a fait une conférence intitulée : « Science, doctrine et politique économiques ».

Le samedi 15 mars a eu lieu, à l'Université, une cérémonie d'hommage à la mémoire de M. le Professeur T. De Donder, décédé en 1957 après avoir occupé pendant trente ans la chaire de physique mathématique à la Faculté des Sciences. Au cours de cette cérémonie a été ouverte une exposition consacrée à « Théophile De Donder et son œuvre », tandis qu'un « Prix De Donder » était institué à la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique.

Le 6 février a eu lieu, à l'auditoire René Marcq, la première leçon du cours de M. Cl. Renard, professeur ordinaire à la Faculté de Droit de Liège, titulaire de la chaire Francqui 1957-1958, consacré à « La réforme des régimes matrimoniaux en Belgique ».

**Conférences.** — Parmi les personnalités étrangères à l'Université qui ont été invitées à conférencier au cours de ce trimestre, nous pouvons notamment relever les noms de MM. A. Dumas, Directeur général de l'Aluminium français; J. J. Baron, Directeur de la Compagnie Péchiney; J. Dankmeijer, Professeur à l'Université de Leyde; J. Malmejac, Professeur à l'Université d'Alger; E. Gianereco, professeur à l'Université de Naples; Ch. Massonnet, professeur à l'Université de Liège; P. Pringsheim, ancien professeur à l'Université de Berlin; Kisch, professeur à l'Université d'Amsterdam; R. Boutruche, professeur à l'Université de Strasbourg; P. Mazur, chargé de cours à l'Université de Leyde; H. Lehmann, chargé du département d'Amérique au Musée de l'Homme à Paris; G. Calogero, professeur à l'Université de Rome; H. P. Berlage, professeur à l'Université d'Utrecht; L. Gallien, professeur à la Sorbonne; J. A. van Praag, professeur à l'Université d'Amsterdam; M. Jean, professeur à l'Université de Bordeaux; G. Dumezil, Professeur au Collège de France; J. Lenègre, professeur à l'Université de Paris; F. Stone, professeur à l'Université de Tulane et L. C. Biedenharn, professeur au Rice Institut de Houston.

## Université de Louvain

**Décès.** — Le 13 janvier est décédé à Jambes M. F. Malengreau, professeur émérite de la Faculté de Médecine. Son décès suivait de près celui de M. Ch. Detrootz, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, survenu à Louvain le 10 janvier.

**Nouveaux docteurs honoris causa.** — Le vendredi 10 janvier, l'Université a conféré le doctorat honoris causa en sciences politiques et sociales au Chancelier Conrad Adenauer et à Maurice Schumann. Au cours de la séance de promotion, qui revêtit un éclat particulier, M. Van Zeeland présenta à l'assemblée l'homme d'état français, tandis que M. Eyskens faisait connaître les mérites du Chancelier.

**Professeurs d'échange.** — Miss Beryl Smalley, special lecturer d'histoire médiévale à l'Université d'Oxford, a donné une série de conférences à la Faculté de Théologie sur l'étude de St-Augustin en Angleterre au moyen-âge.

Mlle Mohrmann, professeur à l'Université de Nimègue, a fait, à la même Faculté, trois conférences sur le latin patristique.

M. J. Coppens, professeur à l'Université de Louvain, a été invité à faire une série de leçons sur l'exégèse de l'Ancien Testament à l'Université suisse de Fribourg.

**Nouvel Institut.** — Situé dans la rue de Tirlemont, à proximité de l'Institut de Philosophie, le nouvel Institut de Psychologie a ouvert ses portes.

**Prix et distinctions.** — M. le Chanoine H. De Vocht a obtenu le prix quinquennal d'histoire pour ses recherches, en plusieurs volumes, sur les origines et le développement du Collège des Trois Langues qui fut, pour une bonne part, le berceau de l'humanisme belge.

M. P. De Somer, professeur à la Faculté de Médecine, dont les laboratoires ont pu mettre au point un vaccin efficace contre la poliomyélite, a été proclamé lauréat du prix triennal de la Ligue nationale contre la paralysie infantile.

M. le docteur Ostyn, professeur à l'Ecole supérieure d'Educateurs, a été proclamé lauréat de l'Académie flamande de Médecine.

M. l'abbé Blockx, assistant à la Faculté de Philosophie et Lettres, a été couronné par l'Académie royale flamande des Sciences, des Lettres et des Arts.

## Université de Gand

**Admission à l'éméritat.** — Le 2 janvier a eu lieu, au rectorat de l'Université, une cérémonie d'hommage à M. E. Blancquaert, professeur ordinaire, admis à l'éméritat sur sa demande et pour raisons de santé. M. le

Recteur Lambrechts et M. L. Massart, vice-président du Conseil d'Administration, ont retracé la carrière de celui qui fut successivement professeur, recteur et commissaire du gouvernement à l'Université.

Au cours de cette cérémonie, empreinte d'intimité, un souvenir a été remis à M. et Mme Blancquaert.

M. A. Desmet, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées, a été admis à l'éméritat et autorisé à poursuivre son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique 1957-1958.

M. F. Lyna, chargé de cours à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, a été admis à l'éméritat à la date du 11 janvier 1958.

**Nominations.** — M. W. Delva, chargé de cours à la Faculté de Droit, est nommé professeur ordinaire.

M. R. Pierard, chargé de cours à la Faculté de Médecine, a été nommé professeur ordinaire à la même Faculté.

M. L. Vanden Berghe, chargé de cours à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, est nommé professeur.

MM. W. De Coster et A. Van Elslander ont été nommés chargés de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres.

---

# La Vie universitaire dans le Monde

---

## Dixième Conférence de l'I. A. U. P. L.

La dixième Conférence interuniversitaire organisée par l'Association internationale des professeurs d'université et chargés de cours se tiendra à Bruxelles, du 1<sup>er</sup> au 6 septembre, sous le patronage du Commissariat général du Gouvernement près l'Exposition.

Le but général de la conférence, comme de toutes les activités de l'I. A. U. P. L., est de promouvoir le développement de la fraternité universitaire, par dessus les limites des facultés, entre les collègues des différents pays, et de discuter certains des problèmes fondamentaux que fait surgir dans tous les pays la vie universitaire.

Plus particulièrement, cette dixième conférence sera consacrée à deux thèmes susceptibles d'intéresser tous les professeurs d'université : d'une part, le rôle des universités dans la formation des spécialistes des diverses carrières professionnelles et techniques et les relations des universités avec d'autres institutions techniques d'enseignement supérieur; d'autre part, le recrutement du personnel universitaire en qualité et quantité et le problème de sa situation matérielle.

## Centre international d'études universitaires

Un Centre international d'études universitaires, consacré à la recherche et à l'enseignement a été constitué, à Luxembourg, sous les auspices du gouvernement grand ducal et avec la participation de juristes et de professeurs de droit de différents pays.

Il se propose de créer une Faculté internationale de droit comparé qui aura son siège au Luxembourg et se préoccupera de l'étude comparative des divers systèmes juridiques du monde. Un grand nombre de spécialistes des pays les plus divers ont d'ores et déjà assuré leur concours à la nouvelle faculté, qui deviendra ainsi le premier institut universitaire existant au Grand-Duché.

## Deuxième Congrès international de Cybernétique

L'Association internationale de Cybernétique tiendra son deuxième Congrès international à Namur, du 3 au 10 septembre 1958. Cette manifestation a pour objectif de continuer l'œuvre du congrès de 1956, lequel avait réuni huit cents participants.

Les travaux graviteront autour des thèmes suivants : l'information, l'automatisme, l'automation, les effets économiques et sociaux de l'automation, la cybernétique et les sciences sociales, la cybernétique et la biologie.

La participation d'éminentes personnalités étrangères est dès à présent assurée. On y relève notamment les noms de MM. John Diebold, président de la J. Diebold and Associates Inc. New-York; Ross Asbhy, director of research at the Barnwood House, Gloucester; Louis Couffignal, inspecteur général de l'Instruction publique de France; Aurel David, chargé de recherches au C. N. R. S. de France et Grey Walter, directeur du département de Physiologie de l'Institut neurologique de Bristol.

---

## L'Université dans la presse et dans les livres

---

Dixième anniversaire du Sanatorium universitaire de Belgique, « *Sillages* », numéro spécial, janvier 1958. En octobre 1947, le premier pensionnaire franchissait la porte du sanatorium universitaire d'Eupen; au 12 octobre 1957, on avait enregistré 791 entrées. A défaut de cérémonie officielle, un tel anniversaire ne pouvait cependant passer inaperçu et il convenait de faire connaître le bilan de ces dix années d'activité du S. U. B. C'est ce que réalise parfaitement ce numéro spécial de *Sillages*, revue inter-universitaire et intersanatoriale.

Successivement, M. le Professeur Renaux, président; M. le Dr Henry, directeur; Mme Escoffier-Lambiotte, qui fut l'initiatrice de l'institution et M. Danthine parcourent ces années et montrent les profondes transformations qui se sont produites dans la vie du Sanatorium depuis son extraordinaire création en avril 1947. Les résultats, tant sur le plan culturel que médical, sont en tous points remarquables et l'on ne peut qu'exprimer sa profonde gratitude à l'égard de tous ceux qui ont été à l'origine de cette fondation et ont rendu possible sa pleine réalisation.

Quant à l'avenir, si l'on peut espérer l'éradication de la tuberculose, M. le Dr Henry estime que le sanatorium universitaire conservera jusqu'à la fin un rôle à jouer. C'est là seulement, en effet, que l'étudiant ne se sentira pas exclu du monde universitaire et qu'il pourra garder le contact avec la vie de l'esprit et être vitalisé par elle.

**Informations universitaires et professionnelles internationales**, numéro 7, mars 1958. — Cette fois, l'organe de l'*Association internationale d'information scolaire, universitaire et professionnelle* n'est pas uniquement destiné aux spécialistes de l'information mais bien au public lui-même, à tous ceux que les problèmes d'enseignement, d'emploi et d'orientation intéressent.

On y trouve notamment l'analyse des mesures que le gouvernement des Etats-Unis vient de prendre pour développer l'enseignement scientifique et deux études des motivations de l'orientation des étudiants en France et en Colombie.

Enfin, sous le titre « Etudes en Allemagne », un article apporte à tous les étudiants qui désirent se rendre en Allemagne les renseignements qui peuvent leur être utiles. On y trouve une liste des universités allemandes avec les spécialités auxquelles elles préparent, les titres qu'elles décernent, les droits requis pour en suivre les cours, les droits d'inscription et d'exams, les conditions particulières de vie universitaire et culturelle.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL .....	1
L'Université de Liège sous le régime de la loi du 28 avril 1953. Bilan et perspectives d'avenir, par M. M. Dubuisson, Recteur de l'Université de Liège .	3
<b>Les Carrières universitaires</b>	
Le recrutement des universitaires dans les services administratifs de l'État en 1956 .....	17
Carrières ouvertes aux diplômés de l'Enseignement Supérieur Agronomique, par M. L. Sine, Professeur à l'Institut agronomique de Gembloux	21
<b>La Vie de notre Association</b>	
La séance solennelle d'information du 27 mars 1958 .....	23
L'assemblée générale statutaire de 1958 .....	24
Prix des Amis de l'Université de Liège .....	25
Le centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires en 1957 .....	26
Membres protecteurs .....	27
Appui des pouvoirs publics .....	29
<b>La Vie universitaire à Liège</b>	
L'UNIVERSITÉ .....	31
Lauréats de concours universitaire .....	31
Prix Maerschalc .....	31
Examen médical des étudiants .....	31
Cercle scientifique des anciens élèves de l'Institut de Pharmacie A. Gilkinet	31
La population de l'Université de Liège en 1957-1958 .....	32
LES FACULTÉS .....	41
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES .....	41
Nominations et changements d'attributions .....	41
Distinctions .....	42
Voyages et missions .....	42
Agréation de l'enseignement supérieur .....	43
Réception et conférences .....	43
FACULTÉ DE DROIT .....	43
Nominations et changements d'attributions .....	43
Distinctions .....	45
Voyages et missions .....	45
Conférences .....	46

